

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 114 (1978)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

29

Montreux, le 29 septembre 1978

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172



Photo H. Clot

Sommaire

LA CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION	778
DOCUMENTS	
Quelques formes de travail appliquées à l'éducation physique scolaire	779
Le développement de la personnalité enfantine lié au corps et à l'esprit	781
Structures de la scolarité obligatoire en Suisse romande et au Tessin	783
CHRONIQUE MATHÉMATIQUE	
La multiplication égyptienne	787
MOYENS D'ENSEIGNEMENT	
L'astronomie	791
LECTURE DU MOIS	792
FORMATION CONTINUE	794
RADIO ÉDUCATIVE	795
TV ÉDUCATIVE	796
LES LIVRES	797
DIVERS	798

MAÎTRESSES ENFANTINES

Le jeudi 5 octobre, au Mövenpick de la Riponne, Mme Porchet, instititrice retraitée, vous parlera d'une poétesse trop peu connue : « Marie-Noëlle ». Cette causerie durera environ trois quarts d'heure. Invitation cordiale aux collègues primaires.

N. Maire.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, chemin des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.

LA CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION

Erika Werner

Le feuilleton a la vie dure : avant d'être tout à fait mort dans les quotidiens, il a connu la résurrection télévisuelle, sans parler de ces mini-feuilletons en bandes dessinées, suprêmement agaçants, mais que l'œil ne peut s'empêcher d'apercevoir dans les journaux du soir ou du matin.

Erika Werner, c'est d'abord un roman de Konsalik, et ensuite un feuilleton-TV signé Paul Siegrist, réalisateur.

Nous avons lu le roman par hasard, et sans ce hasard, nous ne parlerions pas, aujourd'hui, du feuilleton, qui n'aurait pas attiré notre attention.

Faut-il résumer l'intrigue ? Si l'on part du roman, ce qui paraît normal, c'est l'histoire d'une jeune chirurgienne amoureuse d'un médecin dont l'avenir professionnel s'annonce plus que brillant. Mais le grand homme a ses faiblesses. L'une d'entre elles se traduit par une grossesse inopportun qu'il tente d'effacer chirurgicalement ; une maladresse conduit à la mort de la patiente. La jeune chirurgienne — Erika Werner — accepte de couvrir la faute de son amant en signant un acte de décès fantaisiste ; elle ira en prison, cependant que le grand homme fait un mariage utile à l'avancement de sa carrière. Il y a un « happy end » : le salaud se suicide.

Nous n'avons pas eu le temps d'analyser ce qui différencie Konsalik de Guy des Cars, sur le plan de l'écriture notamment. La question que nous nous posons ici est de savoir pourquoi les adaptateurs du roman ont modifié, de manière arbitraire, les données de l'intrigue initiale, dont on peut dire qu'elle est psychologiquement assez cohérente. Sans contester le droit des adaptateurs à faire leur travail, nous aimerions connaître leurs raisons, qui n'ont absolument rien d'évident, du point de vue de la « mécanique » de l'intrigue.

Ils ont vieilli Erika, en ont fait la mère, célibataire, divorcée, ou veuve, d'une fille de quinze ans ; ils ont rajeuni le salaud, qui n'est d'ailleurs plus un salaud absolu, mais une créature veule, inconsistante, qui se cherche tout en accumulant les bêtises et les petites lâchetés. Dès lors, la relation entre Erika Werner et son amant devient incompréhensible, sauf si l'on envisage, chez la femme, des mobiles à dominante maternelle.

Bref, nous aboutissons à la constatation suivante : d'une intrigue banale, mais solide et cohérente, les adaptateurs ont fait un feuilleton insipide et, surtout, psychologiquement incompréhensible. Nous ne négligeons pas un élément d'écriture télévisuelle : le feuilleton doit durer, et ses inévitables lenteurs accentuent l'écart avec le roman, qui est fait pour être lu d'un trait, et en diagonale, durant le parcours CFF Genève-Lausanne. Mais pourquoi tant de modifications, et si peu justifiées à notre sens ? La seule raison qui nous est venue à l'esprit est liée au choix des acteurs, pour autant que celui-ci ait précédé l'adaptation. Dans ce cas, évidemment, le couple Leslie Caron et X. — nous avons oublié le nom de l'acteur — est l'inverse du couple du roman (âge, maturité, psychologique, personnalité physique, et même la voix...).

Ce problème d'adaptation est extrêmement intéressant, et nous aimerions en savoir plus long. Notre chronique d'aujourd'hui, qui n'est pas à proprement parler une critique, se termine donc en point d'interrogation, et nous l'adressons à M. Paul Siegrist en nous réjouissant d'avance des éclaircissements qu'il voudra bien nous donner, et qui intéresseront certainement les lecteurs de l'« Educateur ».

MM.

Quelques formes de travail appliquées à l'éducation physique scolaire

Remarques préalables

Les articles qui constituent cette série procèdent d'une expérience et de réflexions toutes personnelles. Ils n'ont pas la prétention d'épuiser le sujet. Par « formes de travail », il faut entendre essentiellement organisation, disposition des élèves, procédés d'enseignement.

Car il y a plusieurs manières d'aborder la didactique souvent difficile de l'éducation physique. Aussi ces quelques propos devraient-ils davantage servir de point de départ à une réflexion plutôt qu'être pris pour des recettes infaillibles. Le risque est grand de s'enfermer dans des schémas stéréotypés au détriment de la faculté d'adaptation et de l'imagination que sollicitent pourtant tous les types d'activité. De surcroît, la notion de « travail » concerne toutes les phases de l'apprentissage, qu'il soit analytique, global ou les deux à la fois. Enfin, malgré le sérieux de la tâche, une méthodologie qui ne laisserait aucune place à la spontanéité, à une large tranche d'humour ne serait que de l'art pour l'art.

Objet de l'étude

Parmi les nombreuses formes de travail existantes, j'ai choisi celles qui sont le plus généralement pratiquées, parfois même sans le savoir, par les maîtres généralistes de tous les degrés de la scolarité obligatoire, mais aussi par les enseignants spécialisés. J'ai tenté d'en dégager les caractéristiques spécifiques, les avantages ou les effets escomptés, les faiblesses ou les limites. Il m'a paru en outre utile de mentionner certains conseils pratiques, certains principes dont l'application peut différer en fonction des circonstances. D'une façon générale, les références à la matière proprement dite sont rares. Le choix des exercices, des progressions, des objectifs techniques sera fait dans nos manuels officiels selon des besoins particuliers. Il n'en reste pas moins qu'une relation évidente existe entre la matière choisie et la forme de travail adoptée pour l'acquisition de cette matière. Les variantes suivantes ont été retenues, chacune faisant l'objet d'un article de la série :

- matière, didactique, programmes,
- le travail collectif simultané,
- le travail par vagues,
- le travail par chantiers (postes, stations),
- le parcours d'obstacles (dans le terrain),
- le circuit d'entraînement,
- le parcours à option,
- le leçon itinérante.

QUELQUES FORMES DE TRAVAIL EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Matière, didactique, programmes

D'une façon générale, l'éducation physique peut être considérée sous deux aspects complémentaires :

- celui, très vaste, des techniques et des matières à enseigner,
- celui, moins familier, de la didactique.

Dans la perspective de tout apprentissage, ces deux chapitres constituent un ensemble très composite d'éléments auxquels l'enseignant et l'enseigné peuvent tout aussi bien accorder une importance directement en rapport avec leurs intérêts ou leurs aspirations propres. Généralement, les milieux sportifs, davantage orientés vers la compétition, attachent une grande valeur aux techniques, souvent, il faut le regretter, au détriment de préoccupations didactiques.

Dans le généreux répertoire des matières à enseigner, allant des premiers gestes du petit d'homme aux mouvements sportifs les plus spécialisés, rien de ce qui paraît possible au corps humain ne semble pouvoir être écarté. Des familles de gestes ont cependant toujours été davantage prisées de l'éducation physique et du monde des sports : courir, sauter, lancer, grimper, danser, etc. Les activités actuellement pratiquées trouvent leurs origines dans la nuit des temps. Elles se sont simplement adaptées aux

conditions du moment pour la plupart, indissociablement liées aux progrès de la technique et aux mœurs en vigueur. L'histoire de l'éducation montre par ailleurs que l'école finit tôt ou tard par adopter les jeux et les disciplines sportives après que ces derniers aient trouvé un écho suffisamment large dans toutes les couches de la population. Ainsi « officialise »-t-on petit à petit ces nombreuses pratiques. Certes, d'autres mécanismes, de caractère plus local ou plus sporadique interviennent-ils dans ce processus de sélection, dans cette « récupération » des activités populaires par l'école : l'influence de certaines personnes entraînent dans leur élan des centaines d'adeptes, des traditions locales ou régionales liées à des facteurs ethniques ou climatiques, des modes et des engouements parfois entretenus à grand renfort de moyens commerciaux, les finalités de doctrines politiques accordant une valeur symbolique exceptionnelle aux succès sportifs.

Dans cette foison de disciplines, l'école a opéré un premier tri. Des praticiens ont très tôt proposé des gammes d'exercices dispensant de la sorte les enseignants généralistes de ce choix assez problématique. Actuellement, nos manuels d'éducation physique proposent une matière très riche et bien structurée. Mais cette matière reste si vaste que l'instituteur ou le maître spécialisé se trouvent placés devant la nécessité de programmer l'apprentissage de l'éducation physique en vue de leurs besoins propres de pédagogues. Ce faisant, ils abordent déjà l'aspect méthodologique et didactique de cet enseignement.

Il s'agit alors de déterminer des *objectifs*, de structurer la démarche permettant d'atteindre ceux-ci, de fixer des échéances. Ces objectifs sont de trois types : éducatifs, physiques et techniques.

Les **OBJECTIFS ÉDUCATIFS** ont plus spécialement trait aux capacités, aux connaissances générales, aux attitudes que l'école vise à développer pour assurer la meilleure intégration possible de l'enfant dans le monde souvent complexe des adultes. D'évidence, ces objectifs sont de longue haleine et ils échappent fréquemment à la seule influence de l'enseignant. Souvent difficiles à formuler parce qu'ils procèdent de valeurs et d'ap-

préciations personnelles sujettes à interprétation, ils mettent en œuvre une action pédagogique à long terme. Citons entre autres

sur le plan des relations interpersonnelles la camaraderie, l'intégration au groupe, le respect des règles de jeu, l'acquisition du fair play, l'aptitude à la création collective...

sur le plan des facultés individuelles la concentration, la connaissance de ses possibilités propres, la volonté et la persévérance, la générosité dans l'engagement physique personnel, l'imagination.

Le lecteur remarquera au passage l'aspect quelque peu théorique du classement ci-dessus : en effet, les notions qui y sont évoquées interfèrent forcément sur les deux plans, collectif et individuel.

Les **OBJECTIFS PHYSIQUES** se rapportent aux facteurs de la condition physique générale, force, endurance, vitesse, résistance, souplesse. Ce sont là des éléments bien connus des sportifs, des moniteurs et des entraîneurs. La poursuite de ce type d'objectifs implique nécessairement le recours à une activité dosée, régulière et durable. Car il faut bien voir, derrière chacun de ces facteurs, les multiples processus physiologiques mis en batterie et dont le fonctionnement, régulation fort complexe au demeurant, s'améliore grâce à l'entraînement. Ces facteurs ne sont que des résultantes, de sorte qu'enseigner l'éducation physique revient d'abord à ne pas considérer simplement le corps humain comme un sac de muscles mais bien davantage comme un ensemble de fonctions touchant aux caractéristiques morphologiques et psychiques les plus profondes de l'individu. Parmi les processus physiologiques les plus fréquents, citons la respiration, la contraction musculaire, la conduction de l'influx nerveux, la régulation motrice, la circulation sanguine, l'adaptation du rythme cardiaque, la vaso-dilatation, la transpiration, la fonction glycogénique du foie, etc.

L'évaluation des performances permet d'expliquer aisément les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs physiques. Car ces progrès sont le plus souvent quantifiables et mesurables à l'aide de tests ou d'épreuves traditionnelles : nombre de répétitions d'un exercice déterminé dans un temps donné, vitesse de course sur 60, 80 ou 100 m, longueur d'un saut à pieds joints, distance parcourue en 12 minutes, mesure d'un jet ou d'un lancer.

Les **OBJECTIFS TECHNIQUES** concernent l'aspect essentiellement mécanique ou gestuel de l'apprentissage neuro-moteur. Ils sont ceux de la recherche

d'une efficacité optimale en vue d'améliorer soit une performance mesurable (athlétisme, natation, ski alpin, système de jeu)

soit l'esthétique du geste lui-même (figures de danse, gymnastique à l'artistique, patinage).

Poursuivre un objectif technique, c'est réservé une part essentielle à la perception spatio-temporelle, à l'intériorisation (représentation mentale) du mouvement, à l'expression et à la recherche d'un style personnel.

Considérer chacun de ces types d'objectifs isolément serait une pure vue de l'esprit. L'expérience montre combien ces buts sont interdépendants : recourir au procédé de la répétition intensive d'un geste pour en affiner l'exécution ou en accroître l'efficacité amène forcément une amélioration de la condition physique, et, par l'effort de volonté requis, accoutume celui qui s'entraîne à la persévérance. Ainsi, par le truchement de modes d'apprentissage variés parvient-on à progresser dans la direction de plusieurs objectifs à la fois. Cette constatation nous amène à envisager la formulation des objectifs ainsi que la démarche didactique qui en découle comme un *tout cohérent*, ce qui n'exclut pas un ajustement permanent des solutions retenues au départ.

Ces buts une fois définis, l'enseignant doit procéder au choix puis à la programmation des matières. En éducation physique, on distingue trois sortes de programmes ; sans nous y arrêter longuement, nous en donnerons ici les caractéristiques essentielles.

Le programme annuel constitue le répertoire des objectifs et des matières retenues pour une année de la scolarité. Là où les dispositions légales sont respectées, c'est-à-dire où trois heures de « gymnastique » hebdomadaires et un après-midi sportif bimensuel sont dispensés, ce plan porte sur 100 à 120 leçons d'éducation physique. A l'heure actuelle, la moitié de la matière au moins peut s'inspirer des manuels officiels existants. Nous nous référerons ici à l'ouvrage « Education physique à l'école N° 3 ». Le solde des techniques à choix figure dans les autres classeurs de cette riche et utile collection : athlétisme, gymnastique de plein air, agrès, natation, jeux, etc.

Le programme périodique prévu pour 6 à 8 semaines reprend les objectifs du plan annuel, les précise, les traduit en exercices. Ses diverses rubriques correspondent aux moments traditionnels de la leçon de base, à savoir :

— mise en train,

- éducation du mouvement et de la technique,
- entraînement des aptitudes physiques et des techniques sportives,
- jeux préparatoires avec et sans balle,
- formes finales de jeux, « grands jeux ».

Ce programme devient un véritable instrument de travail dans la mesure où :

- a) il prévoit les activités avec précision et où il respecte les données méthodologiques régissant un apprentissage bien construit des techniques et un entraînement physique progressif ;
- b) il donne déjà une idée claire des délais et du temps consacré à chaque série d'exercices : accents porté sur telle activité durant telle période, moment de l'évaluation de cette matière et mode d'évaluation (test, travail de groupe, compétition) ;
- c) il indique les formes de travail appropriées aux matières retenues : piste, travail par postes, par vagues, par intervalles, création par groupes, etc.
- d) il est tenu régulièrement à jour, les matières abordées marquées d'un signe distinctif, les ajustements nécessaires effectués, les constats d'échec ou de succès notés objectivement... en vue d'un usage ultérieur le cas échéant.

La préparation de la leçon répertorie les exercices, fixe les buts particuliers, les formes et la durée de travail ; son contenu est plus ou moins détaillé selon le moment de l'apprentissage : phase d'accoutumance, étude technique, entraînement, évaluation. Au terme de la leçon, un constat succinct est entrepris qui rendra de notoires services lors de la préparation suivante.

En dépit de tout le soin voué à ces différentes programmations, une place suffisante doit être laissée à l'exploitation du succès dans l'une ou l'autre des activités abordées, à l'improvisation et à la spontanéité, aux besoins et aux vœux des élèves. Souvent, l'actualité peut fournir l'occasion d'un effort ou d'un type de leçon inhabituel : événement sportif local, Jeux olympiques, exploit d'un champion, partie de leçon conduite par un élève, histoire mimée, étude d'une danse, préparation d'une soirée scolaire, etc.

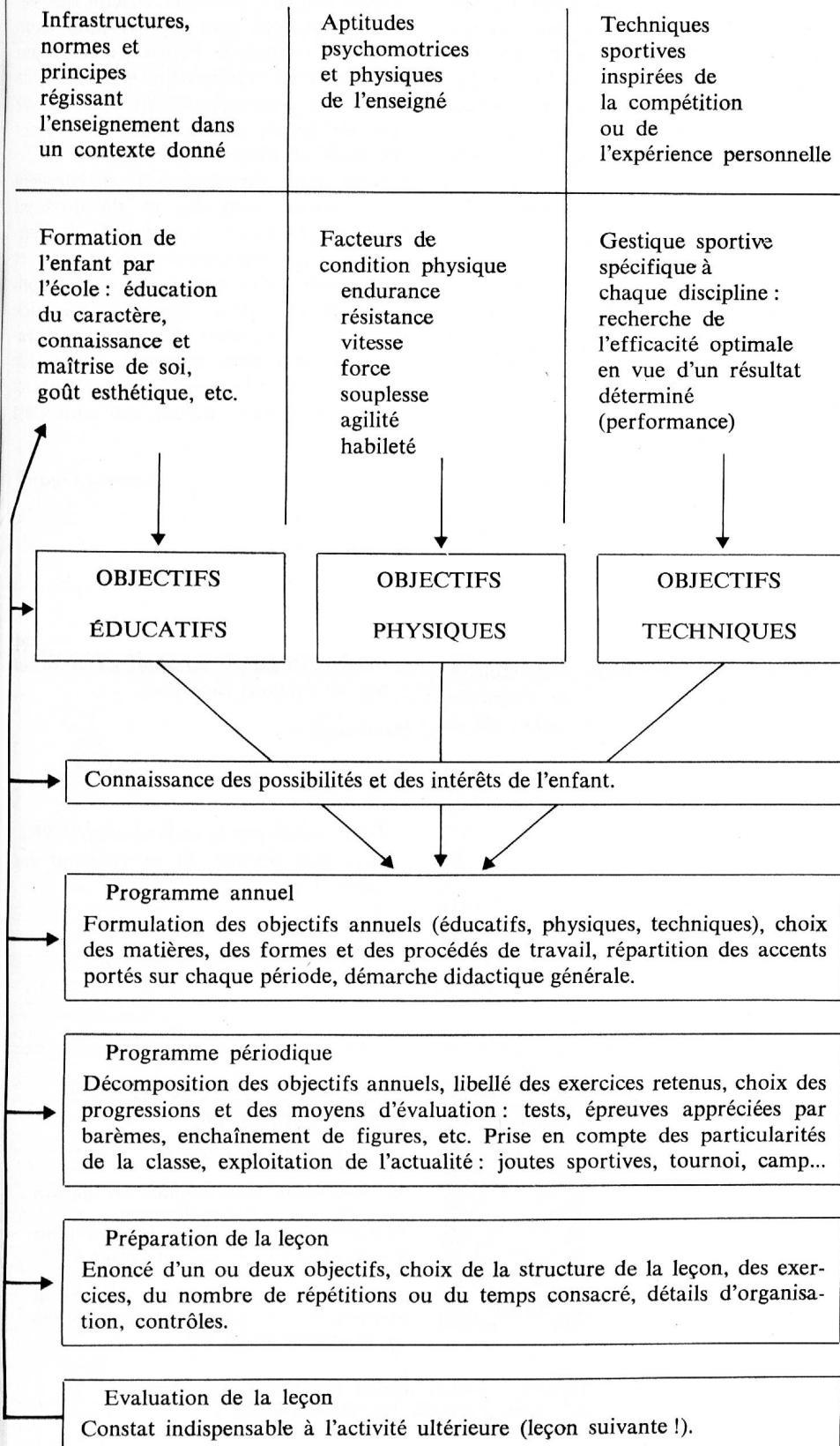
Dans cette discipline comme dans d'autres, la personnalité du maître continue de jouer un rôle prépondérant. Son exemple, son ouverture au phénomène sportif, sa conviction personnelle de la valeur de l'éducation physique sont des atouts de départ spécialement précieux. A ces dispositions cependant doivent

s'ajouter une large connaissance des techniques fondamentales et un souci permanent des principes pédagogiques appliqués à chaque spécialité. Les quelques formes de travail suggérés dans les articles qui vont suivre sont autant de

moyens, parmi d'autres, d'enrichir son enseignement, de prévenir suffisamment tôt toute chute irrémédiable dans un gouffre redoutable : la routine.

M. Favre.

Des fondements de l'éducation physique à la préparation de la leçon...



Le développement de la personnalité enfantine lié au corps et à l'esprit

Pour qu'un individu puisse assurer avec efficacité ses tâches d'homme, il faut que ses capacités motrices soient l'objet d'une éducation tout comme ses facultés intellectuelles et morales.

Tout ce que nous sommes, nos émotions, nos sentiments, mais aussi notre activité conceptuelle, sont inséparables de notre propre corps; principes qui vont à l'encontre du cartésianisme du XVII^e siècle qui opposa la dualité corps-esprit pour imposer la toute-puissance de l'âme et de la pensée.

Que nous soyons anxieux ou angoissés, nous sommes également raidis, tremblants, incoordonnés... La perspective d'un examen, par exemple, peut provoquer des sentiments de peur qui se traduisent par des gestes incontrôlables. La joie, d'ailleurs aussi, peut se manifester à travers une gestuelle désordonnée.

Le langage courant, particulièrement riche en images souvent étonnamment justes, exprime le parallélisme du comportement moteur et de l'affectivité : la gorge qui se noue, les jambes molles, la rate qui se dilate, etc.

L'attitude, l'expression du corps, la posture confèrent à l'homme son caractère personnel et typique. Les conditions périphériques — équilibre, tensions musculaires — et centrales — émotivité, volonté — s'unissent pour donner au tonus postural sa finalité.

« On peut même dire que pour exprimer la vie intérieure, le caractère et le type individuel, la station debout n'est pas moins éloquente que la mimique ¹. »

Une attitude aisée, naturelle, doit rendre inutile l'intervention de la volonté, car elle est source de raidissement et de tensions musculaires parasites. Ce processus d'auto-régulation doit se dérouler de façon inconsciente pour être pleinement efficace. La maîtrise de l'attitude ne peut se faire qu'avec la corrélation parfaite de l'image visuelle du corps et de son intérieurisation, c'est-à-dire de sa représentation mentale. Une bonne organisation de « l'image du corps » — image de soi — le schéma corporel, doit permettre un maintien équilibré.

La structuration du schéma corporel

¹ Buytendijk : « Attitudes et Mouvements » (PUF).

qui s'élabore très lentement jusque vers l'âge de 10-12 ans, est la prise de conscience du corps à travers les sensations multiples vécues et perçues. Ajuriaguerra a distingué trois étapes dans cette organisation progressive : l'étape du corps vécu, l'étape du corps perçu et l'étape du corps représenté. Il importe que l'ordre de succession de ces acquisitions soit constant.

La fonction complexe de l'élaboration du schéma corporel s'organise en trois niveaux : le niveau du cortex où se fait la représentation consciente des informations relatives au corps propre, ainsi que l'acquisition de l'espace et du temps. Le niveau sous-cortical voit l'information devenir automatique, pour aboutir au niveau périphérique de la régulation réflexe qui assure la précision et la finesse du geste ou du mouvement.

Le dessin chez l'enfant est représentatif de la connaissance de son « image de soi » ; les différents stades apparaissent au cours de son développement, depuis le bonhomme têtard jusqu'à la reproduction graphique complète du corps.

Le développement de la conscience corporelle doit se faire harmonieusement tout au long de la croissance. L'enfant apprend à connaître et à diriger son corps dans des situations qui seront vécues spontanément ou proposées par l'adulte. Il faut que ce soit par sa pratique personnelle d'investigation et par sa propre exploration que l'enfant enrichisse son bagage moteur et non par référence à l'expérience de l'adulte. Le rôle de celui-ci ne sera efficace que dans la mesure où, à côté de sa présence attentive et sécurisante, il saura provoquer et créer des situations éducatives, véritables champs d'explorations et d'expériences. Ce processus naturel peut être entravé par une éducation trop rigide ou limité par des interdictions d'environnement restrictif et contraignant.

Comme l'adulte, l'enfant recherche un instinct de maîtrise qu'il ne peut obtenir que s'il peut et s'il sait comment exécuter correctement les actes de la vie courante. Réveiller et retrouver l'instinct du mouvement approprié pendant les activités quotidiennes, l'économie du geste, l'énergie canalisée requièrent une maîtrise corporelle parfaite.

Un schéma corporel flou ou mal structuré entraîne des déficits :

- de la perception et plus particulièrement de l'orientation,
- de la motricité, liée à la maladresse, le manque de coordination et les mauvaises attitudes,
- de la relation avec le monde extérieur et autrui, se traduisant par l'in sécurité et l'angoisse.

Combien d'adultes ne reconnaissent pas leur droite et leur gauche, le nord et le sud, l'est et l'ouest et ne se repèrent que très imparfaitement dans un lieu inconnu.

Combien sont lents, maladroits, présentant des troubles de l'attitude, particulièrement dans certains corps de métiers (dactylos, infirmières, etc.) qui justifient une gymnastique de rééducation spécialisée. D'ailleurs on trouve régulièrement dans de nombreuses revues des conseils contre la mauvaise tenue, etc. Même l'IRM (Institut suisse de recherches ménagères) diffuse des feuillets d'information pour éviter « les faux mouvements » !

Et combien d'entre nous vivent angoissés, tendus, dans un climat de stress et d'insécurité permanente ; hélas la vie actuelle ne fait qu'aggraver cet état de fait. Aussi on a pu voir se répandre dans le monde des techniques de relaxation corporelle et mentale pour essayer de pallier ces désordres.

L'éducation physique doit donc avoir une place de choix dans les apprentissages scolaires, à côté de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Avant 12 ans, l'éducation physique de base sera centrée particulièrement sur le développement des capacités psychomotrices, car pour être utilisés efficacement et sans danger, les exercices d'assouplissement, de musculation et de résistance nécessitent une bonne éducation de la perception du « corps propre ».

Cette éducation fondamentale doit aboutir à l'harmonie complète de l'individu faite de bien-être associé à la souplesse et à la détente. Elle va préparer également à la pratique du sport.

Il importe de laisser aux activités sportives scolaires son caractère spontané et enfantin qui prennent des for

mes différentes selon l'âge, mais qui sont essentiellement centrées sur le plaisir. La compétition doit conserver un aspect ludique, tout en cultivant l'esprit de coopération et d'entraide. L'utilisation simultanée de l'émulation et de la solidarité permet d'obtenir l'intégration de l'individu au groupe, tout en lui donnant la possibilité de se dépasser lui-même. Le sport, avec ses règles très strictes, fait des gagnants, suscite des vétettes d'un côté, fait des perdants, consacre des échecs de l'autre côté, créant des sentiments d'infériorité exacerbés, ce qui est psychologiquement très grave chez les jeunes enfants qui investissent trop dans ce mode de relation.

Dans nos sociétés qui privilégiennent les fonctions mentales et dévalorisent les jeux et la motricité spontanée de l'enfant, le risque est grand de contrarier et de perturber l'évolution de sa personnalité. Il faut donc apporter une aide appropriée à l'enfant dans la structuration de son schéma corporel. Cette aide est nécessaire à l'ensemble des enfants et non pas seulement à ceux qui sont déjà en difficulté.

Suzanne Ogay

BIBLIOGRAPHIE

Ajuriaguerra J. :

L'apprentissage de la lecture et ses troubles (PUF) - Manuel de psychiatrie de l'enfant (Masson).

Buytendijk :

Attitudes et mouvements (PUF).

Le Boulch J. :

L'éducation par le mouvement (ESF) - Vers une science du mouvement humain (ESF).

Vayer P. :

Le dialogue corporel (Doin).



SKI SANS FRONTIÈRES AUX CROSETS

VAL D'ILLIEZ, 1670-2277 m.

20 remontées mécaniques en liaison avec Avoriaz/Morzine (France).

Chalet Cailleux : 80 places, encore libre quelques semaines durant l'hiver 1978-1979.

Les chalets Rey-Bellet (70 places) et Montriond (120 places) encore libres au printemps et en été.

Renseignements : Adrien Rey-Bellet, Les Crosets, 1873 VAL-D'ILLIEZ. Tél. (025) 8 48 93.

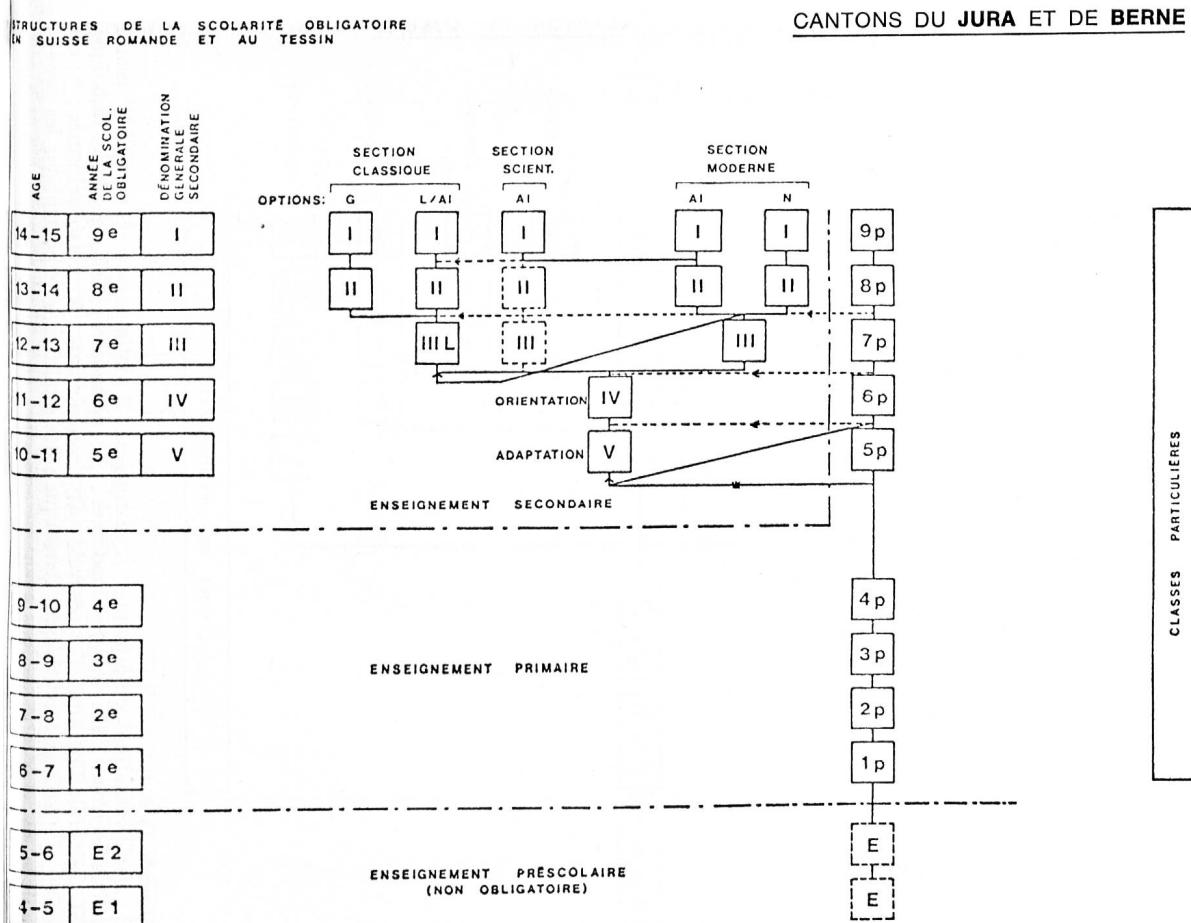
STRUCTURES DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE EN SUISSE ROMANDE ET AU TESSIN

AVANT-PROPOS

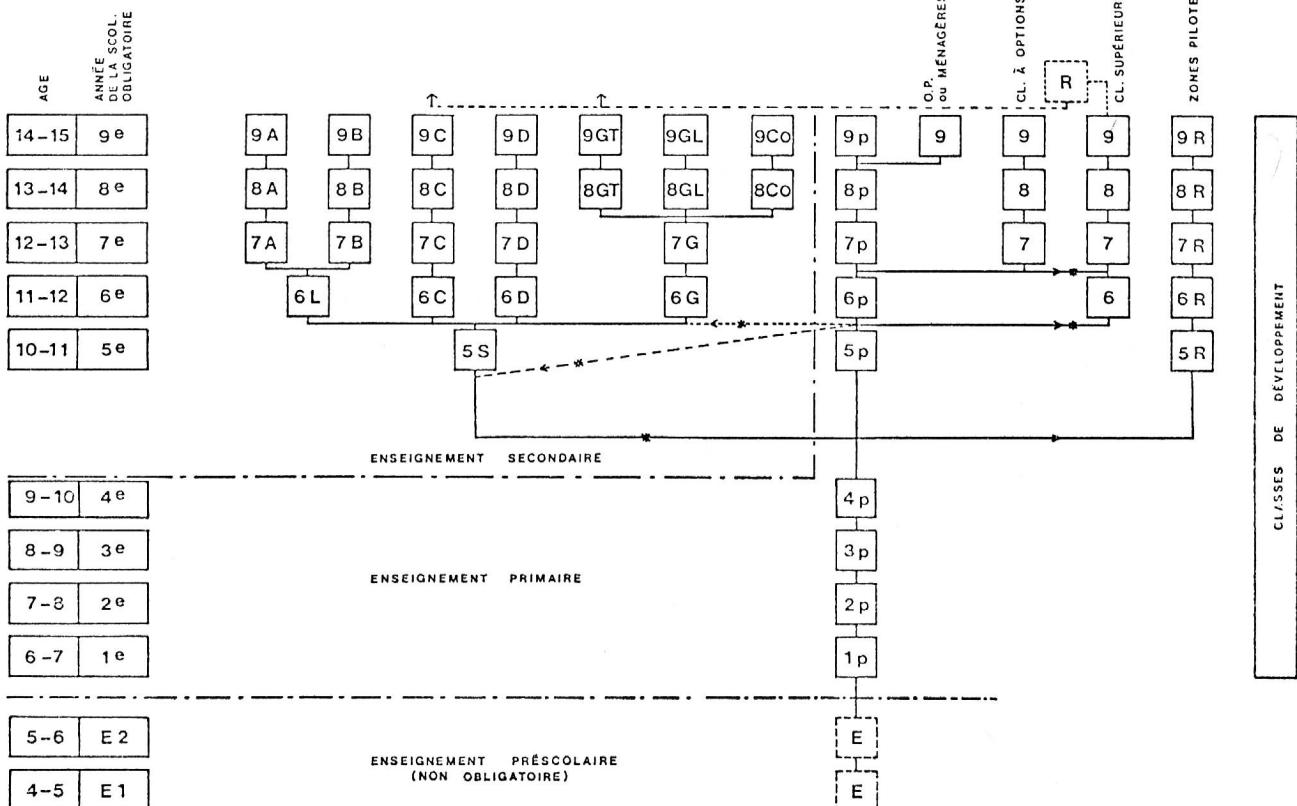
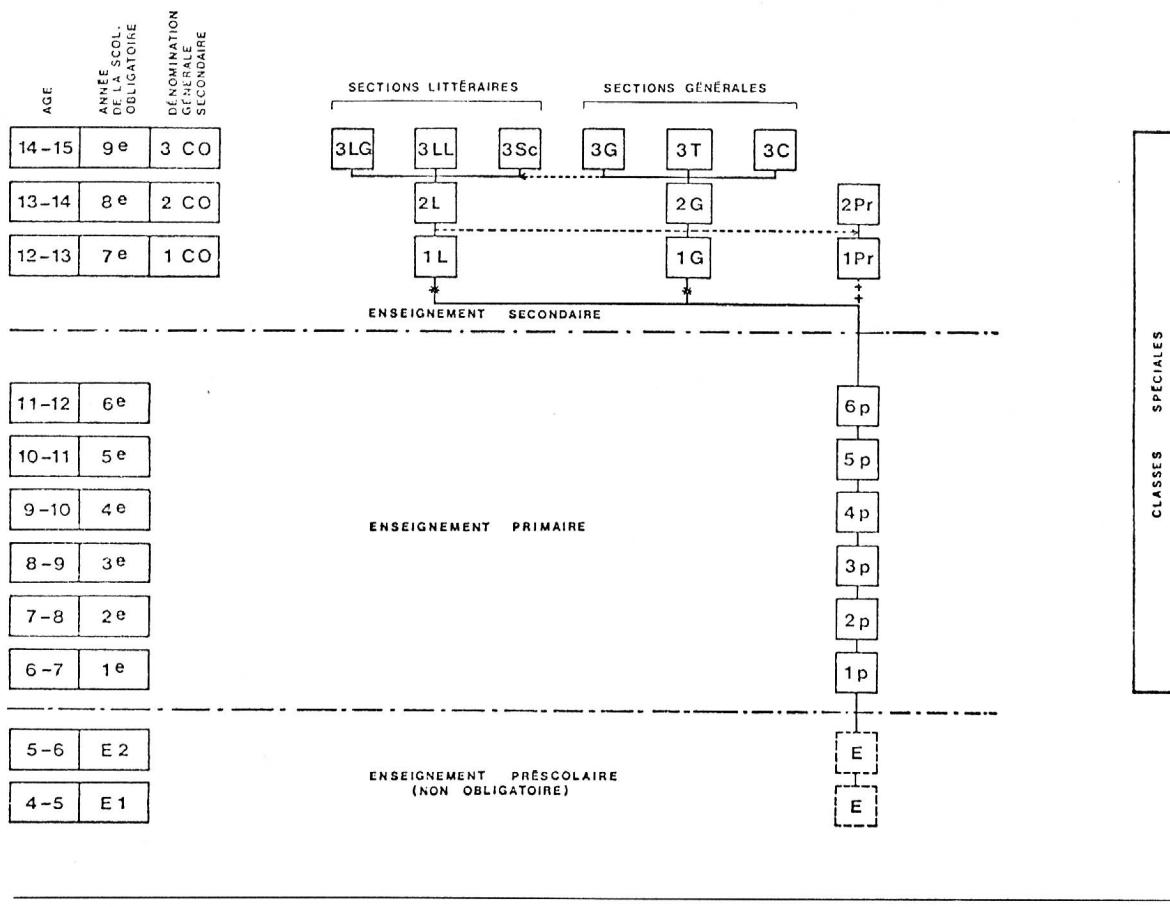
Dans ce document, nous n'avons indiqué, sur ces organigrammes, que les filières les plus importantes et nous avons respecté la terminologie et la numérotation des années ou degrés scolaires en usage dans les cantons concernés. De plus, nous nous sommes bornés à n'utiliser qu'un minimum d'abréviations et de symboles.

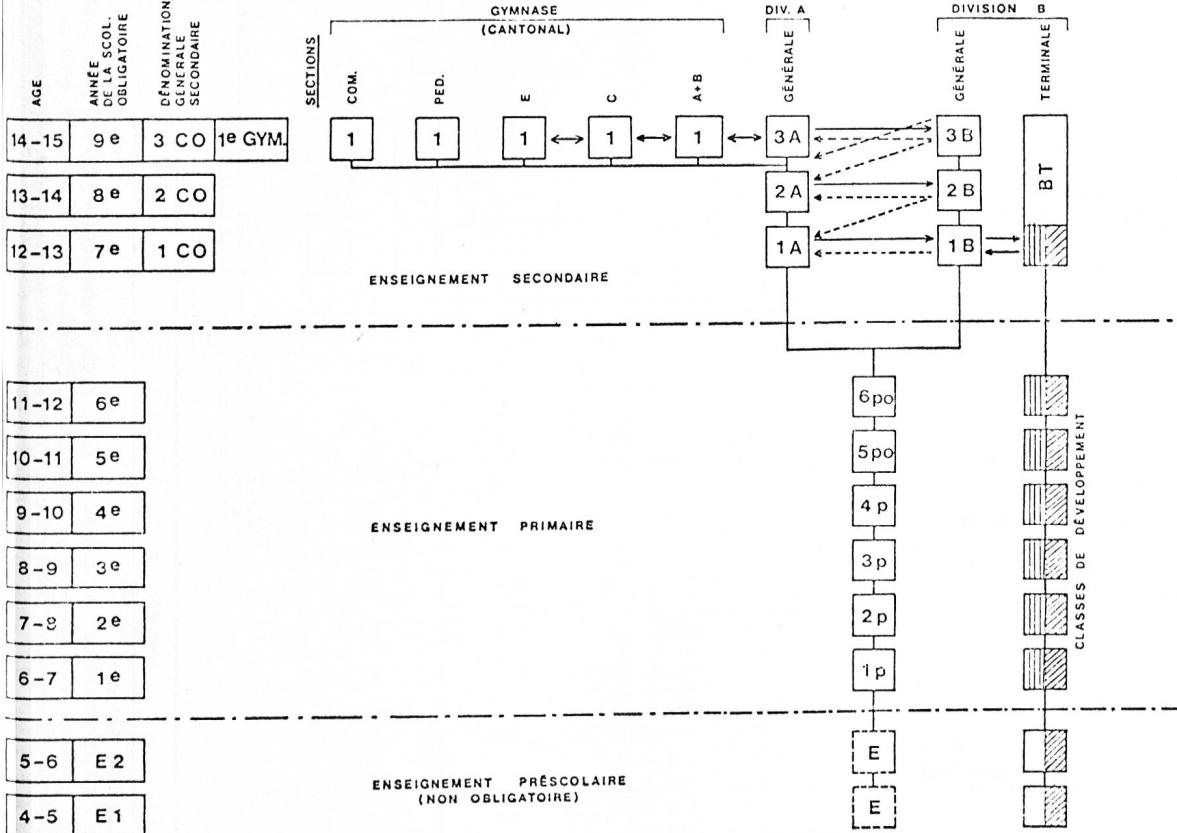
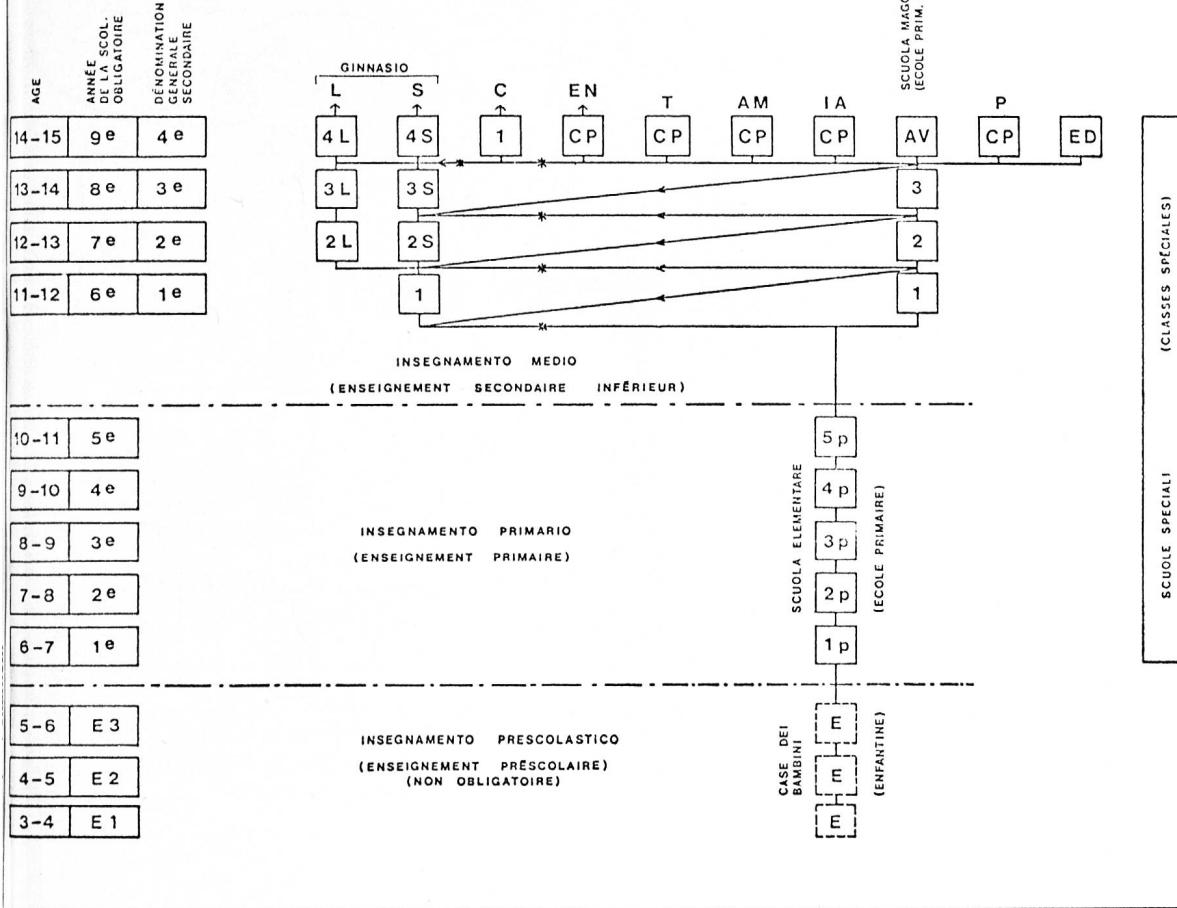
Nous tenons à remercier les Départements de l'instruction publique qui nous ont obligamment fourni tous les renseignements nécessaires à l'élaboration de ce document.

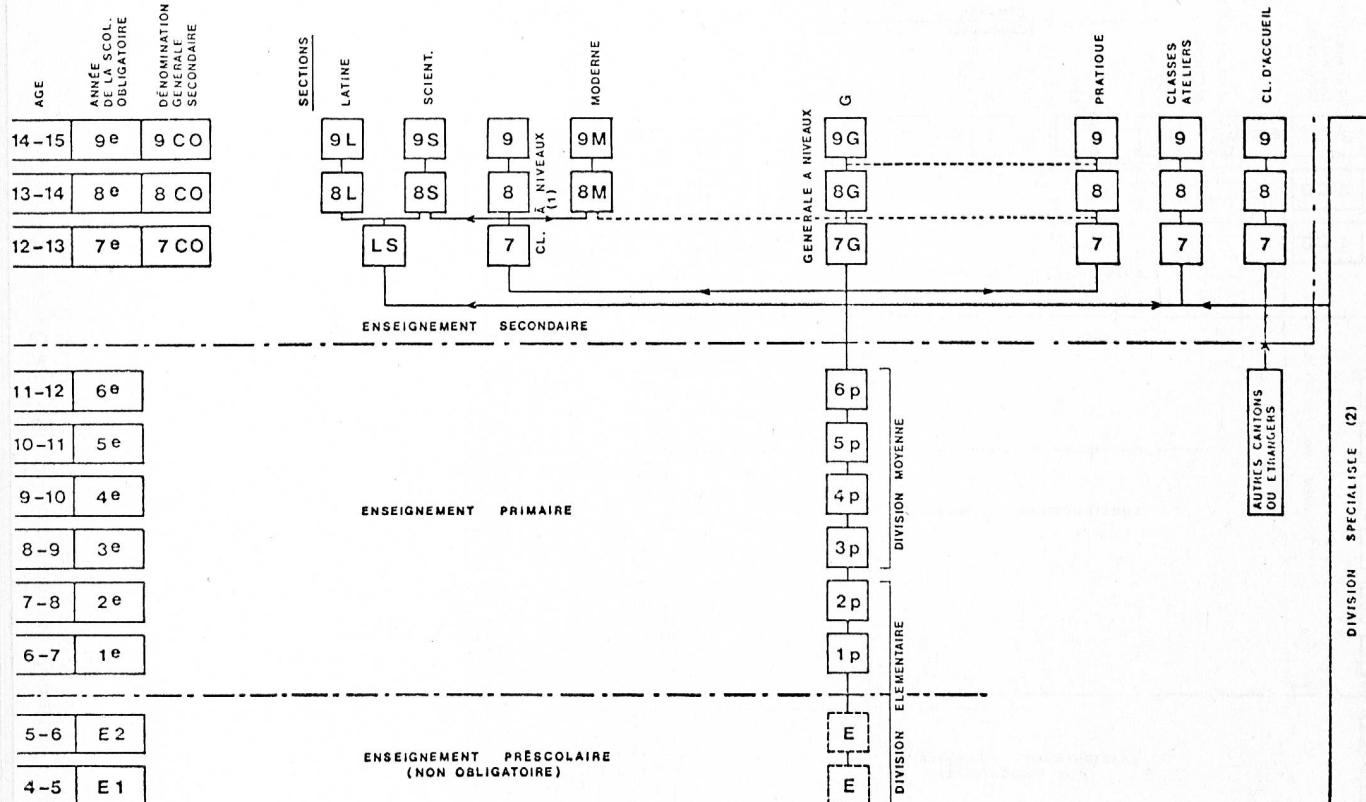
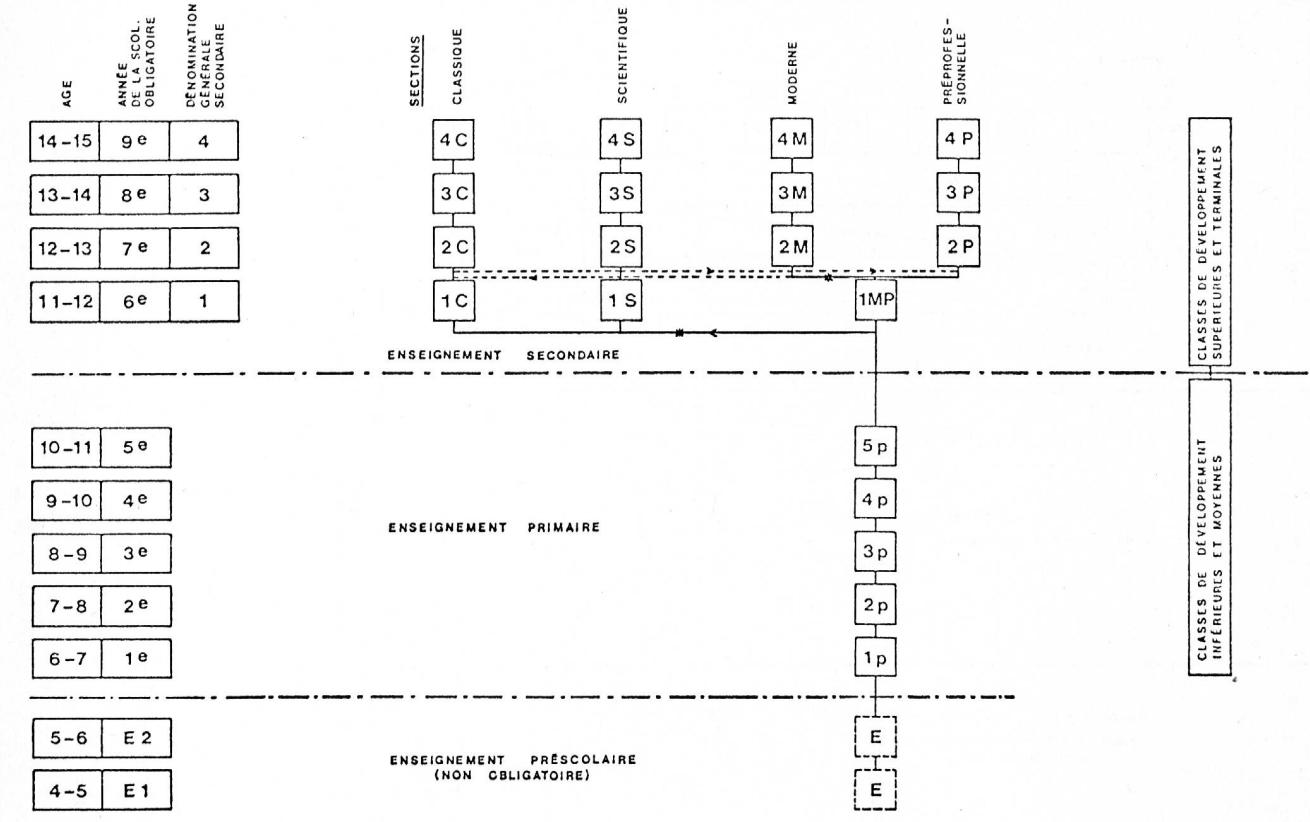
Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques.



Légende:
 E : classe
 AI : optimisé
 → : passe

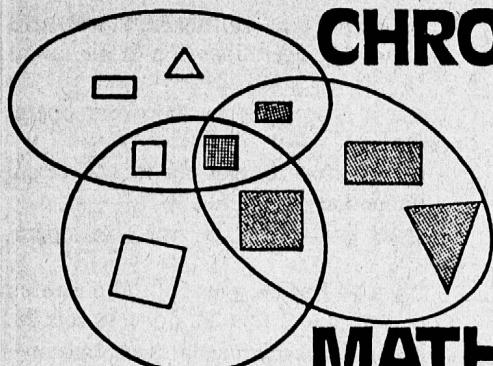






CHRONIQUE

MATHEMATIQUE



LA MULTIPLICATION ÉGYPTIENNE

Les Egyptiens avaient une manière particulière d'effectuer les multiplications: curiosité mathématique dont nous avons tiré une fois une leçon hors programme qui a beaucoup plu. En voici la relation : comme d'habitude les paroles du maître entre guillemets et celles des élèves à la suite de tirets.

«Prenons pour exemple la multiplication de 18 par 17, qui donne donc le produit 306.

17	18
8	36
4	72
2	144
1	288
0	576

Les Egyptiens divisaient le premier terme par le facteur 2 en laissant tomber le reste 1/2 quand il se présentait.

Ils multipliaient le deuxième terme par le facteur 2. Ils disposaient le tout en deux colonnes.

Ils additionnaient ensuite, dans la colonne de droite, seuls les nombres correspondant à un nombre impair de la colonne de gauche. Ici: $18 + 288 = 306$.»

Cette démonstration faite, les enfants ont voulu pratiquer de cette manière et ont choisi les multiplications suivantes :

17	18
8	36
4	72
2	144
1	288
0	576

16	28
8	56
4	112
2	224
1	448
0	896
<hr/>	
448	

36	24
18	48
9	96
4	192
2	388
1	776
0	1512
<hr/>	
872	

14	32
7	64
3	128
1	256
0	512
<hr/>	
448	

17	28
8	56
4	112
2	224
1	448
0	896
<hr/>	
476	

143	15
71	30
35	60
17	120
8	240
4	480
2	960
1	1920
0	3840
<hr/>	
2145	

Mais il était intéressant de faire découvrir ce qui se cache derrière cette manière de procéder. Pour faciliter cette découverte, nous avons fourni plusieurs séries structurées d'opérations, en demandant chaque fois aux enfants d'observer, de comparer, de réfléchir et d'exprimer leurs observations.

Première série

16	28
8	56
4	112
2	224
1	448
0	896
<hr/>	
448	

17	28
8	56
1	448
0	896
<hr/>	
476	

18	28
9	56
1	448
0	896
<hr/>	
504	

19	28
9	56
1	448
0	896
<hr/>	
532	

20	28
10	56
5	112
2	224
1	448
0	896
<hr/>	
560	

21	28
10	56
5	112
2	224
1	448
0	896
<hr/>	
588	

« Que voyez-vous de particulier? »

- On a toujours multiplié 28 successivement par 16, 17, 18, etc.
- Dans la deuxième colonne on a toujours la même succession de nombres.
- « C'est une remarque très importante, nous y reviendrons. »
- Dans la première colonne, cela va toujours par groupes de deux fois la même chose.
- En commençant une fois par un nombre pair, et la seconde fois par le nombre impair qui suit.
- La dernière ligne, celle des 0, n'est jamais utilisée.
- Il est même inutile de l'écrire!

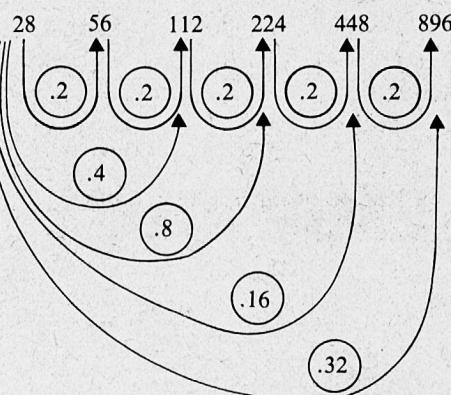
« D'accord, à l'avenir donc nous ne l'écrirons plus. »

- L'avant-dernière ligne, celle des 1, est toujours utilisée, et c'est toujours 448.
- La différence d'un produit à l'autre (mais faudrait-il dire ici « somme » puisqu'il s'agit d'additions) est toujours de 28.
- « Pourquoi? »
- Parce qu'on multiplie toujours 28 avec une fois de plus (!)

« Reprenons les nombres de la deuxième colonne: 28, 56, 112, 224, 448, 896.

Essayons de fixer les opérateurs qui permettent de passer de l'un à l'autre. »

Présentation possible:



Autre présentation possible:

28	.	1
56	.	2
112	.	4
224	.	8
448	.	16
896	.	32

« Pourquoi doit-on toujours prendre le 448? »

— Parce que c'est 16 fois 28, et que dans toutes les opérations il y a au moins 16 fois 28.

« Qu'y a-t-il dans la deuxième opération? »

— Il y a 16 fois 28, plus une fois 28, ce qui donne bien les 17 fois 28.

« Qu'y a-t-il dans la troisième opération? »

— Il y a 16 fois 28, plus 56, qui n'est rien d'autre que 2 fois 28, donc 18 fois 28.

« Comment expliquer la quatrième opération? »

— Il y a 16 fois 28, plus deux fois 28, plus une fois 28.

— M'sieur, on pourrait l'écrire:

$$(16 \cdot 28) + (2 \cdot 28) + (1 \cdot 28) = 448 + 56 + 28 = 532.$$

« Comment expliquer la cinquième opération? »

— On a 16 fois 28 toujours, plus quatre fois 28, donc $448 + 112 = 560$.

— Et puis à la sixième opération on a en plus encore une fois 28, donc $448 + 112 + 28 = 588$.

« Observons plus loin encore: dans les séries suivantes d'opérations, il y aura bien des choses à dire. »

Deuxième série

16 . 28	16 . 29	16 . 30	16 . 31	16 . 32	16 . 33	16 . 34
8 56	8 58	8 60	8 62	8 64	8 66	8 68
4 112	4 116	4 120	4 124	4 128	4 132	4 136
2 224	2 232	2 240	2 248	2 256	2 264	2 272
1 448	1 464	1 480	1 496	1 512	1 528	1 544

« Que constatez-vous? »

- On multiplie toujours par 16 des nombres successivement plus grands d'une unité.
- Pas besoin d'additionner, le résultat est toujours donné à la dernière ligne.
- « Pourquoi? »
- Parce que cela correspond à la ligne des fois 16.

Troisième série

17 . 28	17 . 29	17 . 30	17 . 31	17 . 32	17 . 33	17 . 34
8 56	8 58	8 60	8 62	8 64	8 66	8 68
4 112	4 116	4 120	4 124	4 128	4 132	4 136
2 224	2 232	2 240	2 248	2 256	2 264	2 272
1 448	1 464	1 480	1 496	1 512	1 528	1 544
476	493	510	527	544	561	578

« Que constatez-vous? »

- Il faut toujours additionner les nombres des première et dernière lignes.
- « Pourquoi? »
- Parce qu'on a toujours 16 fois plus une fois, ce qui donne bien 17 fois.

Quatrième série

15 . 28	15 . 29	15 . 30	15 . 31	15 . 32	15 . 33
7 56	7 58	7 60	7 62	7 64	7 66
3 112	3 116	3 120	3 124	3 128	3 132
1 224	1 232	1 240	1 248	1 256	1 264
420	435	450	465	480	495

Avant même la fin de l'exercice c'était compris :

- M'sieur, il faut toujours utiliser toutes les lignes parce que tous les nombres de la première colonne sont impairs !

Cinquième série

1 . 29	2 . 29	4 . 29	8 . 29	16 . 29	32 . 29
	1 . 58	2 . 58	4 . 58	8 . 58	16 . 58
		1 . 116	2 . 116	4 . 116	8 . 116
			1 . 232	2 . 232	4 . 232
				1 . 464	2 . 464
					1 . 928

«Qu'observez-vous?»

- Il n'y a toujours qu'un nombre impair, celui de la dernière ligne qui donne automatiquement le résultat.
- Il y a chaque fois une ligne de plus.
- La série des résultats lue de gauche à droite correspond à la série des nombres de la deuxième colonne de chaque opération.
«Observez par quels nombres on multiplie successivement ce 29.»
- Par 1, 2, 4, 8, 16, 32.
- «Qu'est-ce que cette série de nombres?»
- Ce sont les puissances de 2.
- «Essayez maintenant de faire chaque opération correspondant à une puissance de deux, plus un.»

Les enfants obtiennent :

3 . 29	5 . 29	9 . 29	17 . 29	33 . 29	
1 58	2 58	4 58	8 58	16 58	
87	1 116	2 116	4 116	8 116	
	145	1 232	2 232	4 232	
		261	1 464	2 464	
			493	1 928	
					957

Se persuader que l'essentiel n'est pas de monter des mécanismes pour obtenir des élèves une réponse juste, dans les délais les plus brefs. L'essentiel est de donner le goût, l'habitude et la possibilité de la recherche. Chercher tantôt seul, tantôt par petits groupes, d'autres fois tous ensemble avec le maître; devant tous, exprimer ce qu'on a trouvé, avec des mots et surtout des schémas, des symboles empruntés ou inventés; formuler des hypothèses, les vérifier, les défendre; écouter les autres, discuter, chercher de nouveau.

BEAUGRAND.

«Qu'observe-t-on?»

— Chaque fois il faut prendre les nombres des première et dernière lignes.

La leçon s'est terminée par le tableau récapitulatif complet suivant que quelques enfants ont tenu à faire pour terminer par quelques remarques du même type:

1 . 29	2 . 29	3 . 29	4 . 29	5 . 29	6 . 29	7 . 29
1 58	1 58	1 58	2 58	2 58	3 58	3 58
			<hr/>			
		87		116	116	116
				<hr/>	145	174
						<hr/>
						203
8 . 29	9 . 29	10 . 29	11 . 29	12 . 29	13 . 29	14 . 29
4 58	4 58	5 58	5 58	6 58	6 58	7 58
2 116	2 116	2 116	2 116	3 116	3 116	3 116
1 232	1 232	1 232	1 232	1 232	1 232	1 232
			<hr/>			
	261	290	319	348	377	406
				<hr/>		
						<hr/>
						435

— Il n'y a que pour les puissances de 2 qu'il n'y a pas besoin de calculer: on lit le résultat à la dernière ligne.

— Quand on a une puissance plus 1, comme à 3, 5, 9, 17, il faut additionner les nombres des première et dernière lignes.

— Quand on a une puissance plus 2, comme à 6 et 10, il faut additionner les nombres des deuxième et dernière lignes.

— Quand on a une puissance plus 3, comme à 7 et 11, il faut additionner les nombres des première, deuxième et dernière lignes.

— Quand on a une puissance moins 1, comme à 1, 3, 7, 15, il faut additionner les nombres de toutes les lignes.

«Ce que vous m'affirmez-là mérite d'être vérifié: quelles sont les puissances de 2 après 16?»

— 32, 64, 128, 256...

«Faites donc le travail avec les opérations avant et après chacune de ces trois puissances, afin de vérifier la chose... avec permission d'utiliser la calculatrice!»

Les enfants obtiennent:

31 . 29	32 . 29	33 . 29	63 . 29	64 . 29	65 . 29	etc.
15 58	16 58	16 58	31 58	32 58	32 58	
7 116	8 116	8 116	15 116	16 116	16 116	
3 232	4 232	4 232	7 232	8 232	8 232	
1 464	2 464	2 464	3 464	4 464	4 464	
	<hr/>	1 928	1 928	<hr/>	2 928	<hr/>
			957		1827	1885

Et les voilà qui peuvent à nouveau vérifier tout ce qu'ils ont découvert.

J.-J. Dessoulavy

La parole ne sert à rien. Pour que l'enfant arrive à combiner des opérations, qu'il s'agisse d'opérations numériques, d'opérations spatiales, il faut qu'il ait manipulé, il faut qu'il ait agi, qu'il ait expérimenté, non pas seulement sur des dessins, mais sur du matériel réel, sur des objets physiques.

PIAGET

Moyens d'enseignement

L'ASTRONOMIE : UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE L'ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT

L'introduction des sciences, à l'école primaire, s'oriente vers une prise de contact intuitive et systématique de l'enfant avec le milieu qui l'entoure. L'observation du ciel, au même titre que la botanique, la géologie, la zoologie, etc., est un élément de l'environnement. On l'ignore malheureusement trop souvent ; probablement parce que l'enseignant lui-même n'a jamais reçu une formation convenable dans ce domaine. Les fiches de J. L. Loutan peuvent combler cette lacune en fournissant une matière « prête à l'emploi ».

Gérald Goy, astronome,
professeur de didactique des sciences.

ASTRONOMIE POUR NOS ÉLÈVES.

Deux séries de 25 et 31 fiches pour le maître, avec une notice de J. L. Loutan. Prix de souscription jusqu'à décembre 1978 : Fr. 10.—. Prix de vente normal : Fr. 12.—. Versement sur le compte de chèque postal de l'Observatoire de Genève, 12-2130.

GREM

On peut trouver toutes les BT, les BTJ, les BTS (voir « Educateur » N° 25, p. 683), ainsi que le matériel Freinet au local du GREM, rue Curtat 18, 1005 Lausanne, chaque jeudi, de 16 h. à 18 h. 30 (en période scolaire).

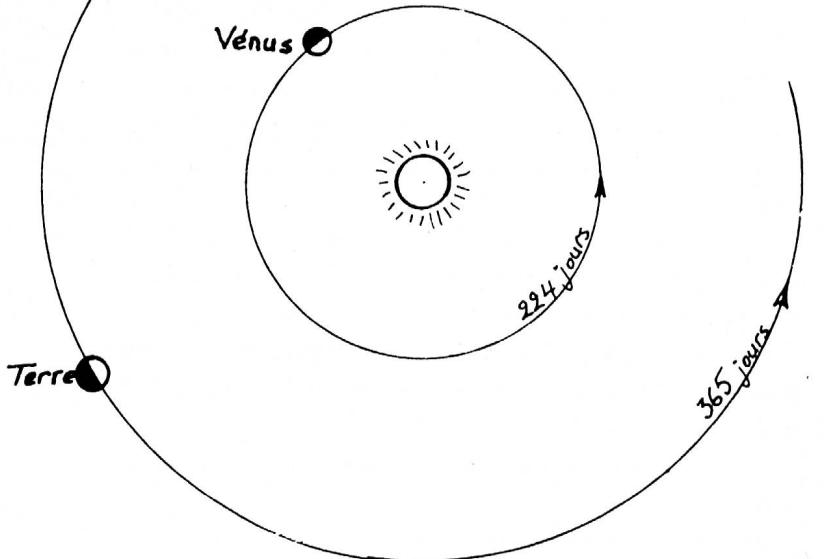
Expériences

Planètes 4.3

PEUT-ON VOIR VENUS EN PLEINE NUIT ?

Un élève Soleil

Trois élèves planètes



A - Exercices de rotation

Jouez les rotations en faisant tourner les planètes sur elles-mêmes !!! les jours inscrits sont des jours terrestres, des fois 24 h.

B - Exercices de révolution

Jouez les révolutions en remplaçant 100 jours par 10 secondes.
Quelle planète tourne-t-elle 4 fois plus vite que quelle autre ?

Mars

C - Au moment où Vénus passe entre le Soleil et la Terre : stoppez !

Tournant le dos au Soleil -et à Vénus- le visage de la Terre est "dans la nuit". Il s'efforcera de voir Vénus en tournant fortement la tête et les yeux : la classe comprendra POURQUOI L'ON NE VOIT VENUS QUE...

Question :

Mais si Vénus est exactement entre le Soleil et la Terre, nous n'en voyons donc que la face dans la nuit... Alors ?

Alors reprenez les mouvements très lentement. Vous verrez à quels moments de son année Vénus est la mieux visible pour nous.

OLYMPUS

Microscopes modernes pour l'école

Mod. CHC

Mod. VT-2

Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs

Nous sommes en mesure d'offrir le microscope approprié à chaque budget et à chaque cas particulier

Demandez notre documentation!

Avantageux, livrables du stock Service prompt et soigné

Démonstration, références et documentation: représentation générale: WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06

Lecture du mois

1 *Ils sont deux, deux frères. Le gardien me dit qu'ils ont*
2 *deux ans — Dieu me garde d'apprendre le reste. Je ne veux pas*
3 *savoir s'ils sont nés au loin, si la cage noire du bateau les*
4 *apporta aveugles et confiants, s'ils ont tété, à une mamelle*
5 *de caoutchouc, juste ce qu'il fallait pour ne pas mourir. Arrê-*
6 *tons-nous à ceci, consolons-nous cruellement de ceci : ils*
7 *jouent. Ils ont des jeux mâles, qui imitent de près la bataille,*
8 *et muets. Ils luttent comme deux nues ennemis, et croulent com-*
9 *me un amas de neige. Quelles robes ! Un pré en mai n'est pas*
10 *plus fleuri. Vol de corolles noires sur un champ blond, fleurs*
11 *à quatre, à trois, à deux pétales, quelques-unes à cinq pétales...*
12 *Ils jouent...*
13 *Leur gardien dispose d'eux comme de deux chevreaux. Pour*
14 *lui, le langage rauque et étouffé s'adoucit jusqu'au miaulement ;*
15 *pour lui, une lumière complice enrichit d'or quatre iris fendus*
16 *verticalement et deux têtes bénignement glissent sous ses paumes.*
17 *J'enviai cet homme qui entrait de plain-pied chez les fauves, et*
18 *brossait leur toison.*
19 *— Si j'entrais derrière vous et que je leur gratte la tête comme*
20 *vous faites...*
21 *— Ils connaissent la main, répondit l'homme. Ce n'est pas qu'ils*
22 *soient méchants, mais...*
23 *Je le priai si bien qu'il me laissa entrer dans la maison*
24 *des léopards. Occupés de leur gardien aimé, ils ne me flairèrent*
25 *pas tout de suite et je posai mes paumes sur un beau front mou-*
26 *cheté... La divination, le geste qui la suivit furent plus prompts*
27 *qu'une pensée : une foudroyante patte lacéra ma robe à la hauteur*
28 *de la poitrine, entama légèrement ma chair et l'homme me refoula*
29 *hors de la cage. Il n'y eut point de tumulte, point de cris guer-*
30 *riers. Les deux léopards me regardaient, muets, et soufflaient*
31 *fortement par les narines. Ils me menaçaient, ils m'excluaient.*
32 *L'homme, ennuyé, s'enquérait de mon égratignure, et tiraillait,*
33 *avec une sévérité feinte, l'oreille du léopard coupable.*
34 *Je le rassurai et je m'en allai.*

COLETTE.

Questionnaire

I. Devant la cage aux fauves (L.12 à 22)

1. A qui l'auteur compare-t-il les fauves face à leur gardien ?

2. Les léopards ont trois façons de montrer à leur gardien ce qu'ils ressentent en sa présence. Compose trois courtes phrases où tu l'exprimeras avec tes propres mots :

Ils

3. Quel sentiment commun lie cet homme et ses bêtes ?

4. Que ressent Colette en contemplant cette scène ?

5. Pourquoi le gardien n'accepte-t-il pas facilement la demande de l'auteur ?

II. Dans la cage aux fauves (L.23 à 33)

6. a) A quelle ligne du texte vois-tu que Colette est parvenue à réaliser son vœu ?

b) Peux-tu en expliquer les raisons ?

7. Un mot est ici très important : *la divination*. De quel verbe est-il dérivé ? En employant ce mot, l'auteur veut nous faire comprendre une chose importante. Laquelle ?

8. a) Pour quelle(s) raison(s) les léopards ont-ils réagi de cette façon ?

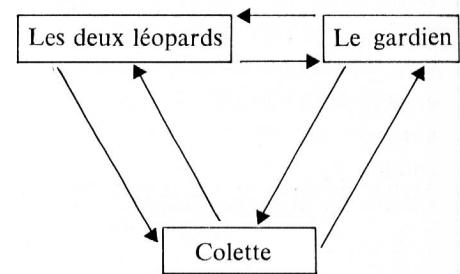
Coche la bonne réponse .

Ils ont faim. *Ils n'aiment pas les femmes.* *Ils sont méchants.* *Ils se méfient de toute personne étrangère.* *Ils jouent.* *Ils veulent s'échapper de leur cage.*

b) Leur réaction a-t-elle été réfléchie ou instinctive ?

Quelle expression du texte le prouve ?

9. Définis les flèches qui montrent les relations entre les quatre personnages à la fin de cet incident :



III. Colette et les bêtes qu'on appelle « sauvages » (L.1 à 11)

10. L'expression-clé de la ligne 6 nous dévoile le premier sentiment de Colette face à ces deux léopards. *Elle est*

11. Cite les trois raisons qui expliquent ce sentiment.

12. Mais, malgré cela, *ils jouent*, et l'auteur est touchée par la de ces fauves. (*Admire, au passage, les belles images des lignes 8 et 9 relatives au jeu des animaux, ainsi qu'à la description de leur pelage.*)

13. Peut-être comprends-tu mieux, maintenant, cette secrète envie de Colette de FAIRE ALLIANCE avec ces bêtes.

a) Y est-elle parvenue ?

b) L'a-t-elle regretté ?

c) Pourquoi n'éprouve-t-elle pas de rancune après cette scène où elle a risqué sa vie ?

Le court texte suivant t'aidera à le mieux comprendre :

- 1 Je ne puis pas ne pas me demander : « N'y avait-il rien d'autre
- 2 à en faire que de les tenir captives, cette force, cette beauté,
- 3 l'intelligence qui brûle dans ces yeux calmes ? » L'inimitié du
- 4 fauve n'est-elle pas non seulement une invention, mais une œuvre
- 5 de l'homme ? Le petit homme, rusé mais fantasque, mais d'instinct
- 6 peu sûr, a contracté amitié — amitié intéressée — avec le buffle
- 7 et le bœuf épais, l'éléphant, avec le chien sauvage, le loup et
- 8 même le porc dévorateur...
- 9 Et je fais ce rêve : « Etre le premier sauvage subtil qui trou-
- 10 verait, brisant la cage et la chaîne, l'autre moyen, le vrai moyen
- 11 de traiter avec ces beaux princes sanguinaires... »

COLETTE.

IV. Les bêtes en captivité

14. Quelles impressions te laissent....
 - a) un chien-chien qui tire désespérément sur sa laisse le long du trottoir ?
 - b) les vaches condamnées à l'immobilité dans une étable bien équipée en eau et en nourriture ?
 - c) les fauves du cirque ou du jardin zoologique qui vont et viennent inlassablement dans leur cage ou entravés par une chaîne ?

Pour le maître

OBJECTIFS

A la fin de l'étude du premier texte, les élèves seront capables d'exprimer l'idée directrice suivante :

« Colette, apitoyée et émerveillée par deux léopards, recherche leur AMITIÉ. Elle échoue dans son projet, fondamentalement IRRÉALISABLE. »

L'étude éventuelle du deuxième texte pourrait permettre aux élèves d'approcher un aspect de la philosophie de Colette : « l'alliance de l'homme et de la bête ».

Pour y parvenir, les élèves prendront conscience

- de l'ENVIE qui s'empare de Colette à la vue de la bonne entente qui règne entre le gardien et ses fauves ;
- des causes de l'INIMITIÉ des animaux à son égard, qui provoque leurs gestes hostiles ;
- des causes profondes qui ont poussé l'auteur à rechercher leur ALLIANCE : *la tristesse* qu'elle ressent à la pensée des débuts de la captivité de ces bêtes ;
- *la beauté* des animaux à laquelle elle est très sensible.

Ils exprimeront leur sentiment personnel face à l'asservissement des bêtes captives : avantages et inconvénients pour l'homme et pour ses « victimes ».

RÉDACTION

Quelques sujets à choix, où les élèves pourraient exprimer leur propre façon de ressentir ce problème (le choix lui-même sera déjà significatif) :

- La dame du premier promène son toutou.
- Je joue avec mon chien.
- Le chien de l'aveugle (Le chien d'avalanche).
- A la ménagerie (Au cirque).
- Les chiens savants — l'éléphant qui sait compter..., — quelle comédie !
- Lions en cage !
- Ecureuil, (...) mon ami.

LE STYLE DE COLETTE

Rien n'est moins direct que le style de Colette. Par de brèves touches colorées, à peine effleurées parfois, elle suggère

à l'imagination tout un réseau d'images propres à illustrer sa pensée, tout en laissant le lecteur maître de sa propre vision.

Une analyse des phrases suivantes est significatives à cet égard :

Lignes 8 et 9 : *opposition de deux images*.

Ils luttent comme deux nues ennemis (opposition violente, chargée d'électricité, d'agressivité) et croulent comme un amas de neige (inconsistance d'une matière molle et insaisissable). L'opposition traduit l'idée même de JEU.

Lignes 9 et 10 : *accumulation d'images*.

Quelles robes ! un pré... Vol de corolles... sur un champ blond, fleurs...

Lignes 14 à 16 : *des images qui suggèrent*.

Le langage rauque et étouffé s'adoucit jusqu'au miaulement (la douceur suggérée par opposition).

Une lumière complice enrichit d'or quatre iris fendus (le regard s'allume de la lueur de la connivence, de l'amitié).

Deux têtes bénignement glissent sous ses paumes (ils cherchent la caresse, sans arrière-pensée, bénignement).

On ne peut qu'admirer, sans chercher à IMITER une façon de s'exprimer si personnelle.

VOCABULAIRE

A propos de... PIEDS

Si San Antonio leur a trouvé de nombreux synonymes populaires, tels les panards, les arpions, les pinceaux, les ripatons ou les nougats, ils entrent aussi dans la composition de beaucoup d'expressions françaises. Voici quelques-unes des plus courantes, à rechercher, à utiliser, dans un moment au rythme allègre et stimulant.

1. Relie par une flèche une expression de la colonne de gauche avec son synonyme de droite. Utilise-la dans une courte phrase.

- | | |
|------------------------|--------------------------------|
| — à pied sec | — réduit à l'impuissance |
| — de pied en cap | — en dépensant beaucoup |
| — pieds et poings liés | — de mauvaise humeur |
| — de pied ferme | — sans se mouiller |
| — au pied levé | — sans préparation |
| — bon pied, bon œil | — avec détermination |
| — pied à pied | — prêt à se battre |
| — sur pied de guerre | — ferme, agile, à la bonne vue |
| — sur un grand pied | — des pieds à la tête |
| — du pied gauche | — pas à pas |

2. Remplace des propositions suivantes par une proposition *de même sens*, dans laquelle apparaisse le mot « pied ».

1. — Il va bientôt mourir — Il a déjà 2. — Tu as commis une gaffe — Tu as 3. — Il a tout fait pour me voir — Il a fait 4. — Nous avons mal joué — Nous avons 5. — Mon frère est de mauvaise humeur — Mon frère 6. — Le chevalier de Grandson est descendu de sa monture — Il a mis 7. — Ils ne savent plus quelle décision prendre — Ils ne savent plus 8. — Mon père a organisé une nouvelle entreprise — Il l'a 9. — Nous n'y sommes jamais allés — Nous n'y avons

Note : Le premier texte proposé est tiré de « Prisons et Paradis : Paradis terrestres » (Ed. Ferenczi),

le deuxième de « La Paix chez les Bêtes » (Ed. Fayard).

La feuille de l'élève porte, au recto, le texte de Colette et les parties I et II du questionnaire ; au verso, le schéma des relations et les parties III et IV du questionnaire.

On peut l'obtenir, au prix de 20 ct. l'exemplaire, chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne.

Il est possible de souscrire un abonnement aux 10 textes à paraître de septembre 1978 (« Educateur » N° 25) à juin 1979 il suffit de le faire savoir à l'adresse ci-dessus en indiquant le nombre d'exemplaires (13 ct. la feuille + frais d'envoi).

Les textes suivants sont encore disponibles :

La Vipère, Jean Proal.

Le Viking Fanfaron, James Herriot. Cadeaux de Noël, Hervé Bazin.

La Guerre des Boutons, Louis Per-gaud.

Le Père Lagnau, Marcel Pagnol.

Le Passage de la Caravane, Joseph Kessel.

Le Mistral, Robert Sabatier.

L'Apprenti Pâtissier, Bernard Clavel et L'Ouvrière d'Usine, Simone Weil.

Elisabeth à Treetops, Katharine Drake.

L'Automobile, Denis de Rouge-mont.

Bonnes vacances, Frédérique Hé-brard.

Maison à louer, Georges Duhamel.

formation continue

XX^e séminaire de la SPV - 1978

CRÈT-BÉRARD/PUIDOUX

Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 octobre 1978

Des places en nombre variable sont encore disponibles dans tous les cours. Inscrivez-vous donc sans tarder.

A. Cours

Cours N° 1 EXPRESSION ORALE AVEC LES ENFANTS INADAPTÉS.
M. Alain Knapp, Paris.

Cours N° 2 NŒUDS DE CORDIER.
Mme Lili Saussaz, Lausanne.

Cours N° 3 ÉDUCATION PHYSIQUE EN PLEIN AIR.
MM. Pierre-Alain Blanc, Aubonne et Pierre-Alain Favez, Puidoux.

Cours N° 4 INITIATION AU CONTE.
M. Bruno de la Salle, Chartres.

Cours N° 5 LE TIERS-MONDE A L'ÉCOLE.
M. Jean-Marie Vermot, Berne et quelques collaborateurs.

Cours N° 6 ÉLEVAGE ET OBSERVATION EN CLASSE.
M. Pascal Peitrequin, Pully.

B. Programme détaillé

Consulter l'« Educateur » N° 24 du 25 août dernier.

C. Inscription (ultime délai)

Utiliser la formule de l'« Educateur » avant le 3 octobre 1978.

D. Renseignements

Au secrétariat général de la SPV, Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. (021) 27 65 59.

Le responsable : Nicod Paul.

INSCRIPTION AU XX^e SÉMINAIRE DE LA SPV

A retourner au secrétariat SPV, chemin des Allinges 2, 1006 LAUSANNE, téléphone (021) 27 65 59.

1. Inscription au cours N° Titre :

2. Interne* Externe* 3. Affiliation à la SPV: oui* non* en qualité de membre actif* associé*

4. Je paierai le montant de Fr. au début du séminaire.

5. Au cas où mon inscription ne pourrait être prise en considération (effectif complet, cours supprimés, etc), je m'annonce pour le cours N° Titre :

6. NOM : PRÉNOM :

DOMICILE EXACT : (lieu, rue et N° postal)

N° de tél. :

Année de brevet : Année de naissance :

Signature :

* Biffer ce qui ne convient pas.

RADIO ÉDUCATIVE

(Emissions d'octobre 1978)

RADIO SUISSE ROMANDE II, le mercredi et le vendredi à 10 h. 30,
OUC ou 2^e ligne Télédiffusion.

MERCREDI 4 OCTOBRE (6-8 ans)

UN CONTE (l'information à travers une histoire) : « Le Premier Bateau », par Noëlle Sylvain.

Ce conte propose aux jeunes auditeurs de regarder du côté des origines de la navigation, cet art ancien auquel tant d'efforts et d'ingéniosité sont voués à travers le temps et qui a suscité tant de progrès.

Admis dans le poste de pilotage d'un vieux capitaine, Phil découvre de stupéfiantes images sur l'écran du radar : il se voit lui-même, vêtu d'une peau d'ours, à l'époque où atteindre l'autre rive du fleuve était impossible faute de toute espèce de bateau.

Propositions d'utilisation :

1. Faites réaliser par vos élèves, en une dizaine de minutes, le dessin du bateau de leurs rêves (Variante : un bateau historique).
2. Faites afficher les dessins par les élèves, qui devront choisir une des cinq catégories suivantes pour les classer :
 - a) bateau sans coque ;
 - b) bateau avec coque, sans voile ni moteur ;
 - c) bateau à voile sans moteur ;
 - d) bateau à moteur sans voiles ;
 - e) divers.
3. Faites formuler les raisons du classement.
4. Faites rechercher les points communs.
5. Faites un classement « historique » des catégories.
6. Parlez des bateaux imaginaires.

VENDREDI 6 OCTOBRE (13-16 ans).

APPROCHE D'UNE ŒUVRE : « Autumn Leaves » ou « Les Feuilles mortes » en jazz par Maurice Magnoni.

Etant d'abord une façon d'interpréter la musique, le jazz a emprunté la majeure partie de son répertoire à la culture environnante. D'origine négro-américaine, il est avant tout une expression populaire et ses sources d'inspiration seront traditionnellement, et pendant longtemps, la chanson populaire.

Le poème de Jacques Prévert, « Les Feuilles mortes », a été mis en musique par Joseph Kosma et présenté au public français par Yves Montant, puis par Juliette Gréco, au début des années cin-

quante Miles Davis, trompettiste, en fera un thème célèbre, en ne conservant que le refrain. Divisé en quatre parties égales de huit mesures chacune, ce refrain se répète sans arrêt. Il a servi de canevas aux improvisations de nombreux musiciens qui utilisent sa mélodie, son rythme et ses accords comme source d'inspiration.

Maurice Magnoni présente plusieurs versions de cette chanson, illustrant la richesse de l'imagination des musiciens de jazz.

MERCREDI 11 OCTOBRE (8-10 ans).

CONTE INACHEVÉ :
« Le Cadeau de Noémi », par Catherine Safonoff.

Lauréate du Prix Georges Nicole pour son premier roman, « La Part d'Esmé », Catherine Safonoff présente une fable optimiste sur la notion de don et de générosité. Une fillette, Noémi, possède un ours qu'elle aime beaucoup, mais elle rencontre un autre enfant qui désire cet ours tout autant qu'elle. Noémi va donc faire le chemin qui conduit du sens de la propriété au détachement et au désir de donner.

Selon le principe du « conte inachevé », cette histoire est présentée aujourd'hui amputée de son épilogue. Epilogue que les classes sont invitées à imaginer sous forme de travaux collectifs ou individuels. Les meilleurs de ces travaux seront lus, avec l'épilogue proposé par Catherine Safonoff, mercredi 25 octobre.

VENDREDI 13 OCTOBRE (10-13 ans).

CHEMIN FAISANT
Témoignage de Pierre-André Marchand recueilli par Robert Rudin.

C'est dans le Jura, cette fois, que Robert Rudin est en train de récolter un certain nombre de témoignages. Comme d'habitude, il rencontre des gens qui ont pour point commun d'aimer communiquer, de savoir parler et raconter leur village, leurs souvenirs ou leurs passions.

Redonner de l'importance à la langue parlée, remettre en honneur les échanges entre les générations, telles sont peut-être les deux visées les plus ambitieuses de cette série d'entretiens.

La première rencontre de Robert Ru-

din a eu lieu avec Pierre-André Marchand. Instituteur, journaliste, il se consacre maintenant entièrement à la chanson. Il habite près de Delémont, c'est donc un Jurassien qui saura nous parler, avec humour, de ce qui le touche. Au passage, on entendra quelques-unes de ses chansons... Un personnage à découvrir et, à travers lui, une région, un moment de l'histoire.

MERCREDI 18 OCTOBRE (6-8 ans).

INITIATION MUSICALE : « Approche d'un instrument : la guitare », par Jean-Louis Petignat et Alfred Bertholet.

La guitare est très populaire comme instrument d'accompagnement. Il nous paraît nécessaire de le faire connaître sous la forme solo. Il ne s'agit pas de parler longuement de technique, mais de faire entendre plusieurs formes de musique de guitare.

L'émission propose l'écoute de diverses pièces pour guitare solo, guitare avec orchestre, guitare d'accompagnement, permettant de faire des comparaisons avec d'autres instruments à cordes pincées et d'organiser des jeux de reconnaissance de timbres.

VENDREDI 20 OCTOBRE (13-16 ans).

ACTUALITÉS : « Portrait d'un paysan de montagne », par Alphonse Layaz.

Cette émission est importante, car c'est la première tentative d'harmoniser des émissions de TV éducative et de Radio éducative. En effet, alors que la Télévision éducative présente trois émissions consacrées à la paysannerie de montagne, la Radio éducative, elle, s'efforce de brosser le portrait d'un paysan de montagne — ce qui donnera l'occasion aux élèves de comparer le travail des deux média : leurs différences, leurs limites, leur pouvoir de suggestion.

MERCREDI 25 OCTOBRE (8-10 ans).

Cette émission consiste donc en la lecture de l'épilogue du conte de Catherine Safonoff, « Le Cadeau de Noémi », ainsi que de ceux que les classes ont imaginés à la suite de la diffusion de cette histoire inachevée, mercredi 11 octobre.

VENDREDI 27 OCTOBRE (10-13 ans).

APPROCHE D'UNE ŒUVRE : « Sérénade pour orchestre à cordes en ut majeur, op. 46 » de Tchaïkovsky, par Georges Schürch.

Le mot « sérénade » vient de l'italien « serenata », que l'on peut traduire par

« ciel serein ». C'est qu'à l'origine, en effet, il s'appliquait à un concert que l'on donnait la nuit, en plein air, sous les fenêtres de quelqu'un. C'est d'ailleurs dans cet esprit-là que Tchaïkovsky composa cette sérénade qu'il confia aux seuls instruments à cordes frottées de l'orchestre

symphonique, instruments dont il sut tirer des sonorités parfois suaves ou passionnées, toujours pleines de finesse et d'élegance.

Cette sérénade est en quatre mouvements : pièce en forme de sonatine, valse, élégie, finale (thème russe).

naliste nous dira quels étaient les objectifs de l'émission et comment a été conçue sa mise en forme.

La seconde émission :

« Presse et rubriques agricoles » le 24 octobre 1978, durée 29'

aura pour objet les informations agricoles « vues » et « lues » dans la presse télévisée (téléjournal), les quotidiens et la presse spécialisée. Les questions sont abordées par un spécialiste de l'agriculture et journaliste, M. Bernard Debétaz, rédacteur au journal « 24 H ».

Et pour terminer nous rediffuserons une émission de Temps Présent du 16 octobre 1975 :

« La survie des arrière-pays » le 31 octobre 1978, durée 60' environ.

Les thèmes évoqués : mouvement-dépopulation, dépeuplement des zones de montagnes, concentration urbaine, essor économique, inégalité de développement, rentabilité des exploitations agricoles, industrie du bois, du lait, artisanat et traditions séculaires offrent un éventail de sujets susceptibles d'intéresser des jeunes de niveau et de région différents.

Vous trouverez de plus amples renseignements dans les fiches techniques E49, E51, E53. D'autres part nous rappelons qu'il appartient à l'enseignant d'opérer un choix en fonction des besoins de sa classe.

Portes ouvertes sur l'école

Emission de contact entre enseignants et parents, le lundi à 10 h. 05.
Animateur : Jean-Claude Gigon.

LUNDI 2 OCTOBRE

Egalité filles - garçons (1)

Les filles, à l'école, sont-elles aussi favorisées que les garçons ? Ont-elles accès aux mêmes programmes, aux mêmes facilités ? Pendant longtemps, l'accès des filles aux études et à certains métiers était difficile. Aujourd'hui, bien des choses ont changé. Il n'en reste pas moins que des constantes demeurent, et que l'on peut se poser diverses questions. Les maîtres traitent-ils les filles autrement que les garçons ? Les parents ont-ils les mêmes ambitions pour une fille que pour un garçon ? Il y a là tout un comportement psychologique à analyser.

LUNDI 9 OCTOBRE

Egalité filles - garçons (2)

La seconde partie de ce débat sera diffusée en direct du bureau de M. André Chavanne, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

LUNDI 16 OCTOBRE

L'Education sexuelle (1)

Il s'agit là d'un problème délicat, et malgré l'évolution des mœurs on ne peut ni s'en désintéresser, ni estimer qu'il est résolu. Bien au contraire, c'est face à la nouvelle liberté des mœurs et de l'expression qu'il faut s'interroger sur les buts et les modalités d'une telle éducation. Les cantons restent libres en ce domaine : certains ont chargé des organismes spécialisés de cette tâche, d'autres l'assument eux-mêmes. De toute manière, diverses questions restent ouvertes : jusqu'où peut-on aller ? Cette éducation doit-elle être différente pour les filles et pour les garçons ? Quels en sont les risques et les bénéfices ?

La première partie de ce débat sera diffusée en direct de Sion du bureau de M. Jean-Pierre Rausis, responsable de l'Office valaisan de documentation et d'information scolaires. La seconde partie y sera enregistrée et sera présentée **lundi 23 octobre**.

LUNDI 30 OCTOBRE

L'école et les enfants étrangers.

De nombreux enfants étrangers fréquentent nos écoles. Leurs difficultés — car ils en ont — sont-elles dues uniquement à des problèmes de langue ? Les spécialistes estiment qu'il y a d'autres aspects à cette question, notamment les relations avec les enseignants et les autres enfants, la différence des besoins et des cultures, dans certains cas le non-développement de la langue maternelle, etc. Selon les cantons, de nombreuses solutions ont été trouvées et seront évoquées au cours de cette émission.

Téléactualité TV éducative

Nous avons consacré trois émissions au thème de : Informations à propos de la paysannerie.

Vous pourrez voir le premier volet de ce tryptique :

« Vu à Tell Quel » le 17 octobre 1978, durée 33'

Ce téléactualité a pour sujet le magazine télévisé « Tell Quel » qui consacrait au printemps dernier une rubrique aux « revenus agricoles ». Jacques Rouiller, jour-

TV scopie

« Images violentes dans les media » : diffusion 7 novembre 1978, durée 30' environ.

Notre émission n'a pas pour but de déterminer les causes des images violentes, mais bien plutôt d'offrir aux jeunes téléspectateurs et lecteurs de percevoir des images télévisées, photographies, filmées, imprimées, verbalisées, sonorisées qui, pour de multiples raisons, peuvent être ressenties comme violentes, et de leur proposer de rechercher eux-mêmes des images violentes reproduites dans leur environnement pour essayer d'en reconnaître le style, la source, le contexte, pour en examiner la qualité visuelle, l'émotion ou le plaisir qu'elles procurent. Vous trouverez le récit du contenu de l'émission dans la fiche technique E55.

Pour ne pas perdre le nord...

La collection des « Petits Atlas Payot » nous présente depuis des années les aspects les plus divers de la vie de la nature.

Combien de fois, au départ d'une course de montagne ou d'une promenade dans la forêt toute proche n'avons-nous pas glissé dans notre poche l'un de ces petits ouvrages qui enferment tout un savoir familier nous permettant de reconnaître — avec quelle sécurité — les fleurs, les animaux, les baies, les minéraux.

Le dernier paru des « Petits Atlas » a pour projet de nous apprendre à mieux profiter de la découverte de la campagne en la parcourant à l'aide d'une carte et d'une boussole. Et l'on a la surprise de s'apercevoir que, outre l'utilité pratique dévolue à ces deux instruments, naît de leur usage une sorte de plaisir sportif, voire intellectuel, puisqu'il s'agit de trou-

ver une solution au problème posé par la recherche d'un point — d'abord sur la carte, dans le terrain ensuite — et des meilleures voies à emprunter pour l'atteindre.

Description de la boussole, des cartes, leur orientation, mesures, croquis, tout cela figure dans l'ouvrage, et bien d'autres choses encore, puisqu'un chapitre est même consacré à la course d'orientation, ce sport complet qui est le moyen choisi par les amateurs pour comparer leurs connaissances et leurs mérites.

L. Ln.

BOUSSOLE ET CARTE, par Kurt Thöne et Edwin Kaufmann, *Petit Atlas Payot N° 73, un volume relié, format de poche 10,5 × 15 cm, très nombreuses illustrations : photographies et schémas, 76 p., Editions Payot, Lausanne, Fr. 9.—.*

Vers les plus hauts sommets du monde

Le dernier-né des éditions MONDO

Etre né à Sumiswald, dans l'Emmenthal aux vertes collines, s'être formé comme appareilleur dans le Bas-Pays, travailler comme ouvrier fédéral dans une fabrique d'armes, voilà qui ne paraît guère prédisposer à devenir le seul humain qui ait posé son pied sur le faîte de cinq continents, toit du monde compris.

C'est pourtant l'exploit de notre compatriote Dölf Reist, qui à 57 ans, est l'un des alpinistes le plus complet qui soit. Ajoutons à ces dispositions peu communes un joli coup de plume et, surtout, un talent de photographe tout à fait exceptionnel. Réunies, ces qualités assurent à l'ouvrage publié par « Mondo » un vif intérêt et une grande beauté.

Passons sur le chapitre relatant ses victoires dans les Alpes, Mont-Blanc par l'arête de Peuterey notamment, pour suivre plus longuement ses escalades africaines, où la végétation follement abondante et la spongiosité du sol rendent les marches d'approche infiniment plus éprouvantes que l'assaut final.

Par 65 degrés nord, à 6000 m d'alti-

tude, le thermomètre marquait 42 sous zéro lorsqu'il atteignait le dôme glacé du Mac-Kinley, au sein des solitudes infinies de l'Alaska.

Les 7000 m de l'Aconcagua, en même temps que les plus hauts volcans du monde, dans la Cordillère andine, forment le décor grandiose du quatrième chapitre.

A tout seigneur tout honneur. C'est à l'Everest qu'il convient de couronner ce cortège de victoires. Les lignes poignantes relatant le calvaire des cent derniers mètres, les photos extraordinaires — il fallait les réussir dans ces conditions, en plus de tout le reste — donnent au récit un relief inoubliable.

L'ouvrage refermé, on ne sait qu'admirer le plus : la résistance et la volonté du grimpeur, l'habileté méticuleuse de l'organisateur, le talent du narrateur ou l'art, à mon avis sensationnel, du photographe. Tout cela en un seul homme ! Bravo.

J.-P. Rochat.

Se commande aux Editions MONDO,
1800 Vevey. Fr. 15.50 + 500 points.

Pourquoi sont-ils si pauvres ?

Rudolf H. Strahm

Faits et chiffres en 57 tableaux sur les mécanismes du sur/sous développement. A la Baconnière.

Chaque année, dans le Tiers-Monde, le nombre des affamés augmente, malgré l'aide internationale et les programmes de développement.

Chaque année des millions de petits paysans et artisans perdent leurs moyens de subsistance, malgré l'accroissement souvent impressionnant de la production dans leur propre pays.

Chaque année des pays du Tiers-Monde consacrent des milliards au remboursement de leurs dettes et au financement de leurs déficits commerciaux, alors que leurs échanges avec les pays industrialisés augmentent.

Comment comprendre ces contradictions ?

Comment les surmonter ?

Ce livre met au jour les mécanismes qui causent, perpétuent le sous-développement d'une grande partie de l'humanité, pendant que l'autre connaît la richesse, mais aussi la pollution, l'encombrement, la déshumanisation.

Il permet encore d'analyser le rôle des minorités au pouvoir dans la plupart des pays du Tiers-Monde : alliance de fait avec les grandes puissances économiques et oppression des pauvres à l'intérieur.

Ce n'est qu'en s'attaquant aux mécanismes qui produisent ces inégalités que l'on pourra changer les conditions d'existence de millions d'hommes.

Rudolf H. Strahm, né en 1943, est chimiste et économiste. Ses recherches, travaux et voyages dans de nombreux pays du Tiers-Monde en font un spécialiste des phénomènes du sous-développement. Il fut consultant à la CNUCED avant de devenir secrétaire, pour la Suisse alémanique, de la Déclaration de Berne (Mouvement visant à promouvoir en Suisse une solidarité active avec le Tiers-Monde).

*Déclaration de Berne
Rue des Terreaux 25
1000 Lausanne 9*

Un instrument de référence pour celles et ceux qui tentent d'ouvrir leurs élèves aux grandes questions du monde.

Fr. 10.50

6^{es} rencontres « Ecole et cinéma »

à Nyon du 12 au 15 octobre 1978 au cinéma REX

Lors des cinq premières « Rencontres », élèves et maîtres se retrouvaient chaque année au Collège secondaire de Nyon.

Cette année, pour la première fois, les projections auront lieu en ville de Nyon, au cinéma Rex et les colloques dans une petite salle près du cinéma.

Nous espérons vous y retrouver nombreux, autant pour les projections que pour les colloques. L'entrée aux « Rencontres » reste gratuite.

Près de 60 films et bandes vidéo réalisés par des élèves, des apprentis et des étudiants seront projetés du 12 au 15 octobre 1978.

Programme des journées à disposition

au Centre d'initiation au cinéma (CIC), chemin du Levant 25, 1005 Lausanne.

La soirée du vendredi 13 est consacrée à un cinéaste invité. Le samedi 14 en soirée, le Festival de Nyon organise une projection spéciale, de films particulièrement adaptés à notre public.

Nous nous réjouissons de vous accueillir en grand nombre au cinéma Rex, où l'originalité, la diversité et la qualité des œuvres projetées vous feront vivre d'intéressantes journées. La vitalité du cinéma à l'école, l'attrait qu'il exerce sur les élèves comme moyen d'expression, doit être encouragé et votre présence y contribuera.

tenir des cours de perfectionnement sur l'emploi des moyens audiovisuels d'enseignement et l'éducation aux mass media. Elle favorisera aussi la mise en place d'une documentation concernant les MAV.

La sous-commission romande de production

La sous-commission romande de production de la COSMA s'est réunie pour la première fois le 26 mai 1976.

Elle a pour buts, dans le cadre des statuts de la COSMA, de favoriser et d'apporter une aide financière à la réalisation de projets de matériel audio-visuel destiné à l'enseignement.

C'est ainsi, que pour répondre au mieux aux exigences de l'éducation, une liste de critères a été adoptée où les besoins, le public-cible et les intentions pédagogiques sont prédominantes.

Depuis deux ans, la sous-commission a reçu et étudié plus de trente projets de films, films vidéo, transparents pour rétroprojecteurs, dias et montages audiovisuels.

De ces trente projets, et selon les critères cités plus haut, un certain nombre de réalisations ont pu bénéficier d'une aide financière efficace et trouver une utilisation au niveau des écoles romandes, voire suisses. En effet, en collaboration avec la sous-commission alémanique, plusieurs films ont été copiés en version allemande. Parmi celles déjà disponibles, nous pouvons citer les réalisations suivantes :

— La **Chute de l'ancienne Confédération**, bande vidéo de 24 minutes, réalisée par Claude-Alain Clerc, avec le concours du DIP, Neuchâtel.

Film d'introduction au XIX^e siècle, la « Chute de l'ancienne Confédération » retrace les principaux événements du XVIII^e siècle dans notre pays.

Il décrit la complexité politique de la Suisse d'ancien régime et explique comment des régimes politiques figés engendrent de nombreuses révoltes. Quelques éléments d'économie rurale et industrielle permettent de comprendre que le Suisse est relativement satisfait de son sort.

Un chapitre important du film est consacré aux relations franco-suisses de 1777 à 1798. D'abord intéressés par la révolution de 1789, les Suisses s'en détournent résolument après la journée du 10 août 1792. C'est ainsi que le Directoire devra s'emparer de force de la Confédération. Berne capitule le 5 mars 1798 devant les

Nouvelles de la COSMA

La sous-commission « Cours et manifestations »

... En vue de favoriser la formation à l'utilisation des MAV et l'éducation à la compréhension des médias à (et par) l'école, la **sous-commission « Cours et manifestations »** organise, sollicite ou subventionne des manifestations et des cours destinés principalement aux enseignants.

Disposant en principe d'un budget annuel de l'ordre de 20 000 francs, elle comprend sept membres de Suisse romande et du Tessin (en principe un par canton) réunis sous la présidence de M. M. Bettex, spécialiste AV à l'IRDP.

L'an passé, elle a notamment soutenu financièrement les Journées « Ecole et cinéma » organisées chaque année à Nyon par le Centre d'initiation au cinéma, aux communications et aux moyens audiovisuels (CIC) du canton de Vaud. Elle a aussi apporté son aide à « Cinema e Gioventù », manifestation tenue dans le cadre du Festival du film de Locarno. D'autre part, elle a pris l'initiative de mettre sur pied les « Rencontres COSMA » à Lausanne, en septembre 1977 ; le premier jour étant consacré au film documentaire et à son utilisation en classe, le deuxième à la présentation, par leurs auteurs, de documents audiovisuels inédits, réalisés par des enseignants de Romandie et du Tessin.

Cette année encore, la COSMA favorisera les Rencontres.

A l'occasion d'une **semaine COSMA-CIC**, qui se tiendra du 9 au 15 octobre, à Nyon, un **colloque sur la TV éducative** réunira, le 10 octobre, des enseignants qui témoigneront sur la façon

dont ils utilisent les émissions de la nouvelle TVE, sur les expériences qu'ils ont réalisées à ce propos, etc. La COSMA, en offrant ainsi une possibilité d'échanges, entend par là même contribuer à l'effort que consentent les DIP pour faire revivre la télévision éducative en Suisse romande. Elle espère ainsi apporter un soutien concret à ceux à qui incombe la responsabilité de cette entreprise.

Une autre réunion rassemblera, le lundi 9 octobre, les responsables de centres audiovisuels et de médiathèques qui auront l'occasion de débattre d'un problème inhérent à l'organisation d'un tel service.

Quant aux enseignants, ils pourront tirer le plus grand profit des **Rencontres COSMA** programmées pour le 11 octobre. On y présente, à nouveau, des productions originales réalisées par des enseignants dans le cadre de leur école. L'intégration de l'audiovisuel nécessitant une part expérimentale importante, c'est pourquoi, à ces Rencontres, il sera donné la parole à ceux qui ont à relater et à interroger une expérience concrète. Une chance, donc, pour tous les participants, d'apprécier les réalisations de leurs collègues (films, dias, transparents, enregistrements, etc.) documents élaborés le plus souvent avec des moyens restreints, mais qui sont tous à l'appui d'une démarche pédagogique qui s'efforce d'intégrer les techniques modernes à la pratique d'un enseignement quotidien.

L'an prochain, la commission « Cours et manifestations » a l'intention de sou-

armées françaises et permet à la France d'ajouter une nouvelle conquête à son palmarès.

— Le **Gaz des Champs**, film documentaire de 18 minutes, traitant d'un problème écologique et d'économie d'énergie, réalisé par Jean-François Amiguet, en coproduction avec Film Collectif à Zurich.

Chauder ses aliments au moyen du gaz de fumier, c'est l'expérience réalisée par un agriculteur romand. Celui-ci recueille le fumier de son troupeau dans une cuve qu'il ferme hermétiquement. Après quelques jours de fermentation, le gaz est combustible. Au moyen d'un simple tuyau, le gaz est acheminé à la cuisine après avoir traversé un gazomètre qui en règle la distribution.

— **L'Age de la Majorité**, film reportage de 30 minutes coproduit avec TVCO, Genève. Le film a été réalisé par R. Merglen et René Duboux. Thème :

L'exercice du droit de vote vu par des jeunes, majorité civique et majorité civile, le droit de vote à dix-huit ans.

La sous-commission de production a également apporté une aide au film de Jean-Luc BRUTSCH, un documentaire sur l'**EXTRACTION DE LA TOURBE**, co-produit avec la Société d'art et d'archéologie du canton de Neuchâtel, ainsi qu'au film de Jean-Claude ROSSINELLI

et Pierre STEULET, **UN JURASSIEN, JOSEPH BADET**.

Toutes ces productions sont distribuées, en général, par les centres cantonaux de documentation pédagogique et par la Centrale du film scolaire, à Berne, lorsqu'il s'agit de films de 16 mm.

Actuellement, plusieurs réalisations sont en cours, et probablement disponibles à la fin de cette année :

- **LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE**, suite de la « Chute de l'Ancienne Confédération », réalisée par le même groupe, et les mêmes institutions.
- **LA FORGE**, de Lucienne LANAZ qui sera visible en français et en allemand.
- **IL N'Y A PLUS D'ELDORADO**, de Claude CHAMPION.
- **LA JACINTHE D'EAU**, de Jean-François AMIGUET, reprenant un problème écologique.
- **ÉCONOMIE FAMILIALE**, un classeur de transparents pour rétroprojecteur, traitant de la nutrition et de ses abus.

Nous ne saurions terminer sans citer également une participation qui a permis la version française de deux films sur les dangers de la montagne en hiver : **Ski et Avalanches**.

Toute demande de subvention doit être adressée au Secrétariat de la COSMA, Palais Wilson, 1211 Genève 14, accompagnée d'un scénario du projet et d'un budget, le tout en six exemplaires.

Maurice Wenger.

Les CEMEA

(Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active)

Les CEMEA offrent à nouveau cet automne une série de stages de formation :
— **du 15 au 22 octobre à Saint-George (Vaud) :**

1. Stage pour moniteurs de centres de vacances pour enfants (7 à 12 ans). Prix : Fr. 250.—. Age d'admission : 17 ans dans l'année en cours. Délai d'inscription : 3 semaines avant le début du stage.

2. **NOUVEAU : Stage pour moniteurs de centres de vacances pour jeunes enfants** (4 à 7 ans). Prix : Fr. 250.—. Age d'admission : 17 ans révolus. Délai d'inscription : 3 semaines avant le début du stage. Il existe des possibilités d'aide pour les personnes que ce prix retiendrait. S'adresser à l'AS CEMEA, 7, rue des Granges, 1204 Genève.

— **du 27 décembre au 3 janvier 1978 à Morgins :**

3. Stage pour animateurs de classes de neige et de camps de ski. Prix : Fr. 500.—. Age d'admission : 18 ans révolus. Délai d'inscription : 3 semaines avant le début du stage.

Renseignements et inscriptions :

Groupement vaudois des CEMEA, 6, ch. Pré-Fleuri, 1000 Lausanne 13. Tél. (021) 27 30 01.

AS CEMEA, 7, rue des Granges, 1204 Genève. Tél. (022) 27 33 35.

10 nouveautés

enrichissent notre programme.

Le plus grand choix de découpages de châteaux suisses

Demandez le nouveau catalogue «école».

Editions Ketty & Alexandre, 1041 St-Barthélémy

TOUR LE PAYS D'ISRAËL

17^e pèlerinage biblique organisé par

I'ACTION CHRÉTIENNE POUR ISRAËL

sous la conduite du pasteur C. Duvernay, de Jérusalem

Tout le pays d'Israël y compris la traversée de la péninsule du Sinaï d'Eilat à Sharm el Sheikh sur la mer Rouge.

Du 26 décembre 1978 au 6 janvier 1979

Vols de ligne SWISSAIR

Prix forfaitaire : Fr. 1990.—

Itinéraire et inscriptions :
RAPTIM S.A. Agence de voyage
boulevard de Grancy 19
1006 LAUSANNE
Tél. (021) 27 49 27



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2500 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

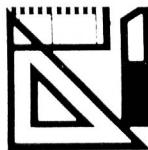
Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottetaz, 1012 Lausanne.

Hunziker SA

Les spécialistes suisses en installations scolaires

Accessoires pour tableaux noirs



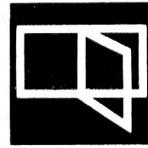
Installations de projecteur et porte-cartes

Tableaux mobiles



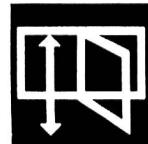
Mobilier de jardins d'enfants

Tableaux et panneaux d'affichage, non réglables en hauteur



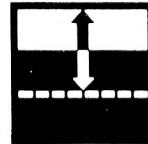
Mobilier de classes et de salles

Tableaux réglables en hauteur



Installations pour classes de sciences

Tableaux pour salles de cours et classes de sciences



Cloisons mobiles et portes revêtues en acier émaillé



Hunziker SA, 8800 Thalwil,
01/720 56 21

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux